



# EVALUATION DE LA CONVENTION D'APPLICATION DE LA CHARTRE A PAPAÏCHTON

2016 -2020



## Sommaire

Résumé.....	3
Méthode et organisation.....	4
<b>PARTIE I - EVALUATION GLOBALE DE LA CONVENTION D'APPLICATION DE LA CHARTE A PAPAÏCHTON .....</b>	<b>6</b>
<b>1. Contexte de l'évaluation.....</b>	<b>7</b>
1.1 Quelques repères territoriaux.....	7
1.2 De l'adhésion à la Charte à la signature de la convention .....	9
1.3 La convention d'application sur la commune de Papaïchton .....	10
<b>2. Q1. Quelles étaient les attentes et la convention y-a-t'elle répondu ? .....</b>	<b>11</b>
<b>3. Q2. Qu'est ce qui a été fait ? Avec quels résultats ? .....</b>	<b>12</b>
3.1 Bilan des sept actions prioritaires.....	12
3.2 Autres actions conduites.....	15
3.3 Comparaison des moyens mobilisés entre communes du PAG .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<b>4. Q3. Quels ont été les facteurs de facilitation et de contrainte dans la mise en œuvre de la convention? .....</b>	<b>16</b>
<b>5. Q4. Quelle analyse porter sur la qualité de la convention comme outil de programmation et de partenariat? .....</b>	<b>17</b>
<b>6. Q5. Quelles recommandations pour la suite ? .....</b>	<b>19</b>
<b>7. Perspectives : quels axes pour la future convention ? .....</b>	<b>21</b>
<b>PARTIE II - BILAN EVALUATIF DETAILLE PAR PROJET .....</b>	<b>22</b>
<b>Bilan de projet : Réhabilitation du patrimoine bâti de Loka et Boniville.....</b>	<b>23</b>
<b>Bilan de projet : Création d'un atelier d'huile de Maripa .....</b>	<b>27</b>
<b>Bilan de projet : Sentier la Source et élaboration d'une proposition d'autres randonnées sur la commune.....</b>	<b>31</b>
<b>Bilan de projet : Utiliser l'approche genre et Développement .....</b>	<b>34</b>
<b>Bilan de projet : Gestion des ressources et des espaces forestiers.....</b>	<b>37</b>
<b>Bilan de projet : implication des scolaires dans certains programmes scientifiques du Parc amazonien .....</b>	<b>39</b>
<b>Bilan de projet : Valorisation des abattis Cottica et préfiguration de la démarche de labellisation.....</b>	<b>42</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>45</b>

## Résumé

La convention d'application de la Charte de Papaïchton a été signée le 10 novembre 2016 pour une durée de deux ans. Elle identifie 7 actions prioritaires, 4 actions à déclenchement ultérieur, ainsi que les actions menées par le PAG sans implication directe de la commune. Le comité de pilotage PAG-Mairie, réuni le 13/12/18, l'a prolongé par avenant jusqu'au 29 février 2020, afin de finaliser les projets prioritaires.

L'évaluation de la convention a été conduite de novembre 2019 à janvier 2020. Réalisée en interne par un agent du Parc, elle s'est basée sur la bibliographie existante, la collecte et le traitement des données financières et techniques, la réalisation de 35 entretiens avec 44 personnes (entretiens individuels et de groupe) et d'une mission de 9 jours sur la commune.

Les principales conclusions de l'évaluation sont les suivantes :

- La convention d'application 2016-2020 était la première convention entre le Parc et la Mairie. Elle est née dans des conditions difficiles. Il aura fallu près de trois ans entre l'adhésion de la commune et la signature de la convention.
- Malgré cela, la convention a permis de créer un partenariat fort entre le Parc et la commune, qui a vocation à se renforcer et à évoluer. La commune s'est aujourd'hui dotée de moyens d'ingénierie qui doivent conduire le PAG à repositionner son accompagnement.
- La mise en œuvre de la convention montre une convergence des objectifs du PAG et de la Mairie, autour d'un projet de territoire « Papaïchton, capitale du pays boni », pour un développement valorisant les patrimoines naturels et culturels de la commune.
- Des freins structurels importants sont à prendre en compte : isolement de la commune, présence de la frontière, complexité de la superposition du droit commun et du droit coutumier, infrastructures et offre de services en cours de structuration...
- Sans tenir compte des ressources humaines, les 7 projets prioritaires de la convention ont mobilisé environ 330 000 euros. Pour un euro investi par la Mairie, la convention aura permis de mobiliser trois euros du PAG et des partenaires. En termes de ressources humaines, le PAG a mobilisé plus de 1600 homme.jours sur les 7 projets de la convention (dont 1100 hommes.jours sur 2017-2019).
- Parmi ces 7 projets prioritaires, le projet de restauration du patrimoine bâti à Loka et Boniville est le plus connu et le plus apprécié, du fait de son caractère emblématique pour la culture aluku, de ses réalisations concrètes et visibles et de la qualité du travail partenarial entre le Parc et la Mairie. Le projet du sentier la Source est également perçu positivement pour ses réalisations concrètes et un partenariat fructueux avec le collège.
- Environ 60% des livrables attendus ont été réalisés en tout ou partie au 30 novembre 2019. Le niveau de réalisation de la convention 2016-2020 est en deçà des espérances, malgré les moyens investis. Il est lié à différents facteurs : freins structurels à la mise en œuvre des projets, manques organisationnels du PAG et de la Mairie, difficile adéquation entre moyens dédiés et ambitions, contexte interculturel complexe, implication des parties prenantes...
- Par ailleurs, les résultats obtenus ne sont pas toujours bien connus ou compris des élus et de la population, en particulier lorsqu'ils ne sont pas associés à des réalisations concrètes.

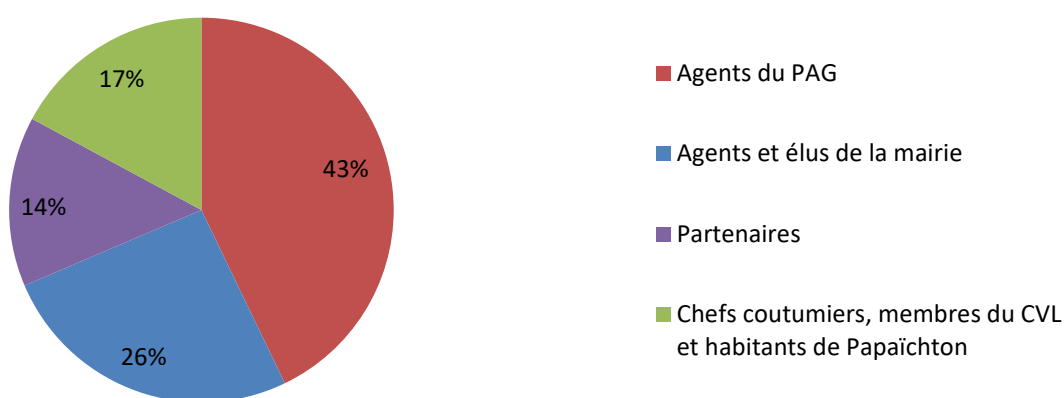
## Méthode et organisation

L'évaluation de la convention d'application de la charte à Papaïchton est de type *ex-post*, autrement dit réalisée à la fin de la convention. Elle a été co-pilotée par le Parc amazonien et la commune de Papaïchton.

Elle s'est organisée selon les étapes suivantes :

- Le 28 octobre 2019, séance de calage de la méthode et du calendrier entre les services du Parc (Fanny Faivre d'Arcier, Touine Kouata, Angel's Nangwa Kwetchou) et de la Mairie (Fabien Pons-Moreau)
- Du 28 octobre au lundi 25 novembre 2019 : bibliographie, collecte et traitement des données, réalisation de 35 entretiens avec 44 personnes, mission de 9 jour de terrain (voir détail annexe 1)
- 26 novembre 2019, restitution des premières conclusions à la mairie de Papaïchton (voir compte-rendu et participants en annexe 2)

### Nombre d'entretiens réalisés pour l'évaluation



L'évaluation a consisté à répondre aux questions évaluatives suivantes :

- Q1 : quelles étaient les attentes sur Papaïchton ? en quelle mesure la convention y a-t-elle répondu ?
- Q2 : Quels réalisations, résultats et changements ont été obtenus ? Qu'est-ce qui n'a pas été réalisé ?
- Q3 : Quels ont été les facteurs de réussite et les contraintes ?
- Q4 : Quelle analyse porter sur la qualité de la convention en tant qu'outil de programmation et de partenariat ? Quelle valeur ajoutée de la convention sur les projets ?
- Q5 : Quelles leçons retenir et recommandations pour la suite ?

## Forces et faiblesses de la méthode

### Forces de l'évaluation

- Une phase importante de terrain et d'entretiens auprès des principaux acteurs et partenaires de la convention, y compris de certaines personnes qui étaient présentes lors de l'élaboration de la convention et ont pu en restituer le contexte.
- Une évaluation pluraliste : une diversité de points de vue est représentée dans le document final, avec des participants ayant bien « joué le jeu » en partageant constats, points de vue et analyses.
- La mise en place d'une série d'entretiens et de *focus group* ont permis de partager d'importantes informations et avis sur la convention, de manière transparente
- Les affirmations, constats et analyses présentés dans l'évaluation sont essentiellement issus de recoupements entre plusieurs sources ; ils ne se sont pour la plupart pas seulement appuyés sur un seul point de vue ; ils ont été formulés dans le cas où au moins deux personnes différentes tiraient le même constat ou la même analyse.

### Limites de l'évaluation

- Une évaluation menée par un agent du PAG, limitant ainsi l'impartialité de l'évaluation, malgré une démarche visant l'objectivité.
- Certains acteurs n'ont pas pu être interrogés, faute de réponses ou de temps pour contacter ou relancer ces interlocuteurs (DAC, élus notamment).
- L'absence de certaines données importantes en termes de suivi des moyens et d'analyse des impacts des projets. Notamment, l'estimation du temps de travail consacré à la convention reste approximative alors qu'il s'agit d'un poste de dépense important.
- La plupart des actions ont démarré avant la signature de la convention fin 2016. Il n'est pas toujours évident (ni pertinent) de dissocier la période de la convention (2017-2019) de la période précédente dans l'évaluation des moyens mobilisés et des résultats obtenus

### Organisation et présentation du rapport

Le présent rapport s'organise en cinq parties :

- Le résumé, qui reprend de manière très synthétique les points principaux du rapport ;
- La méthode, qui permet de renseigner sur le cadrage du travail d'évaluation ;
- Le contexte de l'évaluation, qui fournit quelques repères territoriaux et rappelle le contexte d'élaboration de la convention ;
- Les réponses aux questions évaluatives (parties Q1 à Q5) ;
- Le bilan évaluatif détaillé par projet ;

Les annexes complètent le document : grille d'entretien, personnes rencontrées, autres documents.

Pour le bilan évaluatif détaillé de chaque projet, les éléments suivants ont été réunis :

- Rappel des objectifs fixés dans la convention ;
- Chiffres clés ;
- Réalisation des différents livrables prévus ;
- Moyens humains et financiers engagés sur 3 ans (2017-2019) ;
- Perception des résultats par le Parc, la mairie et ses partenaires ;
- Facteurs de contrainte et facilités ;
- Perspectives.

Des citations, extraites des échanges réalisés pendant l'évaluation ou bien de comptes-rendus de réunions ou de comités de pilotage, sont fournies à titre d'illustration sous forme de bulles.



# **PARTIE I - EVALUATION GLOBALE DE LA CONVENTION D'APPLICATION DE LA CHARTE A PAPAÏCHTON**

## 1. Contexte de l'évaluation

### 1.1 Quelques repères territoriaux

#### a) Un patrimoine naturel et culturel exceptionnel

Papaïchton est **une commune riche de son histoire**, emblématique de l'Histoire du marronnage sur le plateau des Guyanes. Les Alukus, autrement appelés Bonis, font partie des 6 communautés bushinengués, c'est-à-dire des esclaves qui ont fui au XVIII<sup>ème</sup> siècle les plantations de l'actuel Suriname. Ils se sont réfugiés en forêt, créant des sites de peuplement isolés. Ils y ont créé leur propre société et culture, s'inspirant largement de leurs origines africaines, et s'appuyant sur certains savoir-faire amérindiens et européens.

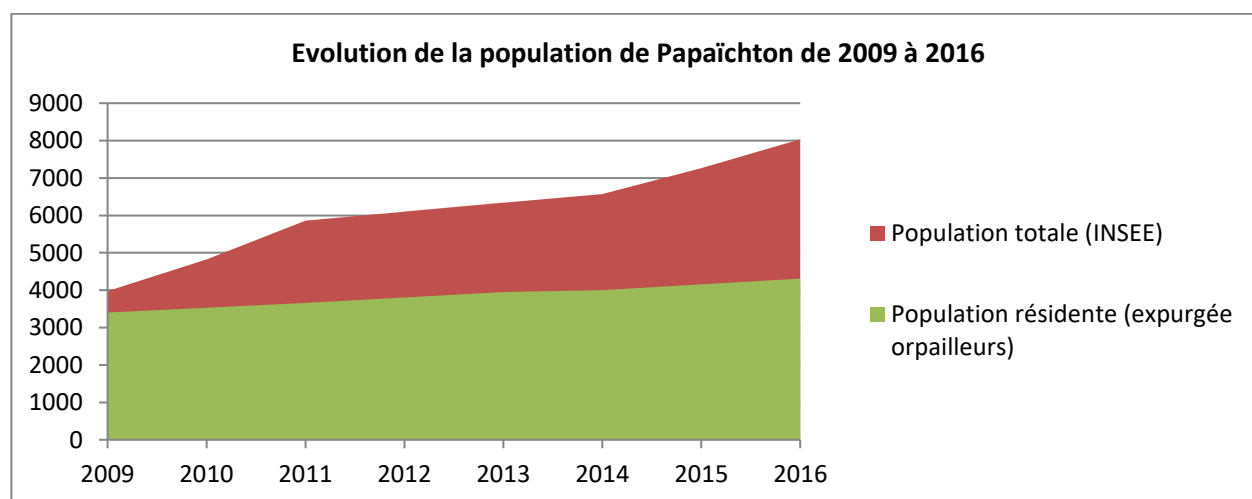
La commune dispose d'un patrimoine culturel important, qu'il soit matériel (bâti traditionnel, artisanat...) ou immatériel (danses, chants, gastronomie, pratiques culturelles...). Papaïchton présente de fait **une forte vitalité culturelle**. Une dizaine d'associations sont plus ou moins actives dans les domaines de la danse, de la musique, de la couture, ou des traditions en général. Cette vitalité s'exprime également dans les temps festifs, lieu de rassemblement et d'apprentissage communautaire.

La commune est également riche de **ses paysages et de sa biodiversité**. Les abattis cottica, ensemble remarquable et complexe de paysages fluviaux et forestiers, dominés par la montagne Cottica (730m) à la diversité écologique remarquable, ont justifié le classement du site (premier site classé de Guyane), ainsi que son intégration à l'inventaire des ZNIEFF de type 1 et 2. Près de 30% du territoire communal est intégré à la zone de cœur du Parc amazonien.

#### b) Une commune isolée

Papaïchton est une commune isolée, enclavée par rapport au littoral (faiblesses et coût des transports aériens et fluviaux) et par rapport à la commune proche de Maripa-Soula, du fait de l'état de la piste. L'offre de services et les infrastructures sont en cours de structuration : équipements de santé, eau potable et assainissement, réseau électrique et voiries, logements, commerces...L'activité économique, essentiellement informelle, est difficilement quantifiable.

La croissance démographique de la commune a été relativement importante ces dernières années. Elle est en bonne partie due à l'activité aurifère illégale. La population résidente est quant à elle en légère augmentation, voire stable. La stabilité des effectifs scolaires confirme cette tendance.



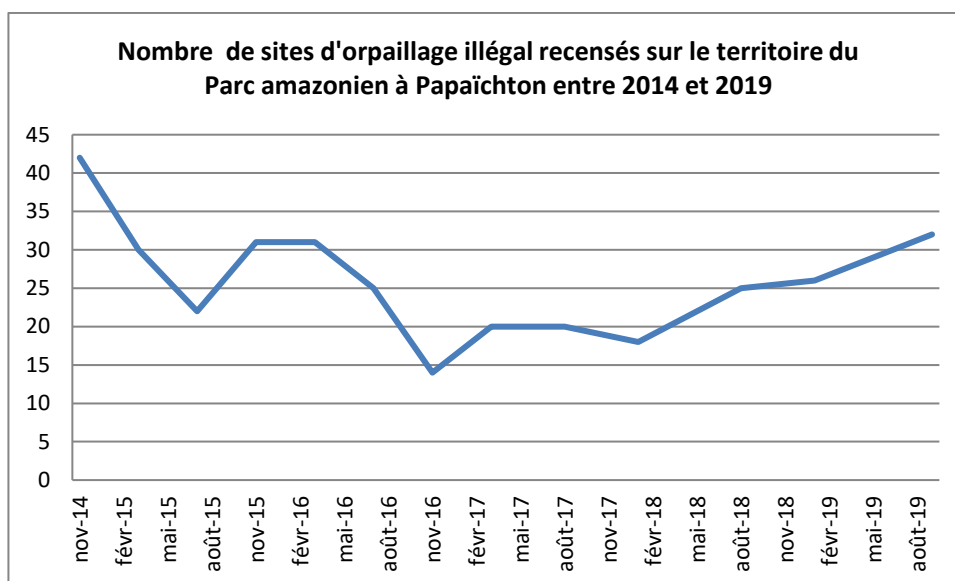
*Données PAG calculées à partir de données INSEE*

Lors des entretiens, plusieurs personnes ont évoqué le départ de familles, qui peuvent être liés à de multiples facteurs : études supérieures des jeunes sur le littoral, réduction de l'espace constructible au bourg, accès aux services, coût de la vie, accès à des emplois rémunérés...

### c) L'orpaillage, ressenti comme plus présent

La question de l'orpaillage est fortement présente dans la perception des habitants : présence de puits et insécurité des personnes qui vont chercher du bois ou pratiquent l'abattis en forêt, abattages d'arbres, pollution du fleuve et dégradation des paysages, impact potentiel pour le développement du tourisme... Cette perception est à relier à deux phénomènes :

- L'orpaillage illégal côté français : en termes de nombre de sites, la situation a déjà été pire depuis 2014 mais elle est actuellement très mauvaise. L'essentiel de l'activité est situé sur la crique Petit Abounami et donc éloignée du bourg. L'activité primaire augmente néanmoins à proximité du bourg et se traduit notamment par une présence accrue de garimpeiros dans le bourg.
- L'exploitation minière des berges et l'activité des barges industrielles côté Suriname augmentent très nettement avec des impacts très lourds qui sont perceptibles par les habitants.

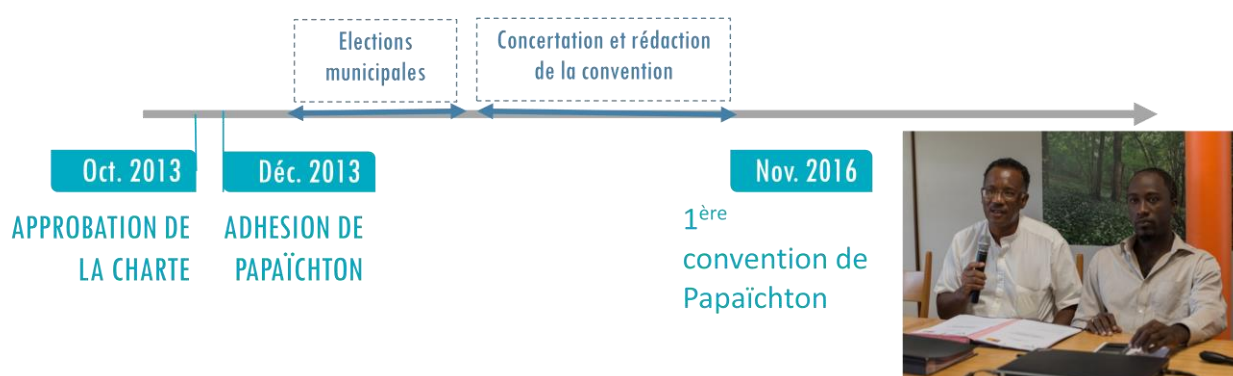


### d) Un enjeu de conciliation des systèmes français et coutumier

L'aménagement de l'espace, le prélèvement de ressources naturelles, la transmission du foncier et du bâti... relèvent du rapport entre droit coutumier et droit administratif. La commune, le Parc amazonien et les autres acteurs publics appliquent les modalités de gestion budgétaire et administrative de l'administration française et cherchent à les adapter aux spécificités du territoire. La culture Aluku est de tradition orale et peut intégrer un certain culte du secret, notamment pour les aspects culturels, très importants pour la communauté. Cette conciliation de deux systèmes, avec des logiques et des dynamiques d'évolution propres, peut être facteur de complexité dans la mise en œuvre des projets. C'est un enjeu pour l'aménagement de la commune, notamment face aux besoins d'urbanisation du bourg dans un contexte de réduction de l'espace disponible.



## 1.2 De l'adhésion à la Charte à la signature de la convention



### a) Un démarrage difficile malgré une adhésion rapide

Papaïchton est la première commune à avoir adhéré à la charte du PAG. Pourtant, il aura fallu près de 3 ans pour aboutir à la signature de la convention d'application (comparativement, il aura fallu 3 mois à Saül et un peu plus d'un an et demi à Maripa-Soula). On peut donc parler d'un démarrage difficile de la convention. Ces difficultés sont liées aux élections municipales de 2014, au temps de rédaction des fiches techniques des projets dans un contexte de déséquilibre des moyens humains disponibles entre le Parc et la Mairie (2015), puis à des difficultés relationnelles entre les équipes techniques du Parc et de la Mairie suite à l'arrivée de nouveaux agents (2016).

#### Historique de la démarche :

- Mars 2014 : élections municipales
- Mars 2015 : le scénario d'élaboration de la convention et une liste de 11 projets sont retenus par la Mairie
- Octobre 2015 : les fiches projet sont finalisées et deux niveaux de priorité sont établis (projets prioritaires et projets à déclenchement ultérieur)
- Novembre 2015 : deux réunions sont organisées entre services techniques, faisant état de difficultés de transmission aux nouveaux directeur général des services (DGS) et chargé de mission de la Mairie
- Mars 2016 : courrier de relance du PAG à la mairie pour fixer la signature
- Juillet 2016 : au regard des difficultés de travail avec la nouvelle équipe technique de la Mairie, annonce du PAG de la suspension de certaines projets
- Octobre 2016 : échange de courrier actant la décision de signer la convention
- Novembre 2016 : signature de la convention d'application

### b) Des incompréhensions initiales sur les missions et moyens du PAG

Lors de l'adhésion de la commune de Papaïchton à la Charte, les élus de la mairie n'avaient pas une idée claire des missions et moyens du PAG. Le Plan d'Accompagnement du Parc Amazonien (le PAPA)<sup>1</sup> a laissé penser que les grands projets d'infrastructure faisaient partie des attributions directes du Parc. Le bétonnage des voiries de la commune, financé dans le cadre du PAPA, est resté dans les mémoires. Les discussions autour de la convention d'application ont été un temps d'explication du fonctionnement du Parc. Elles ont montré que le Parc apporte peu de financements directs pour les projets. L'essentiel du budget du PAG est dédié au financement de ses agents et de leur fonctionnement. Le PAG peut néanmoins mobiliser son ingénierie pour monter des projets et trouver les moyens nécessaires auprès d'autres partenaires financiers. Ce fonctionnement, aujourd'hui mieux compris des élus, a pu causer des déceptions au moment de la signature de la convention.

### c) Un projet municipal encore non formalisé

Lors de l'élaboration de la convention, l'équipe municipale était nouvelle, avec une majorité d'élus connaissant son premier mandat. Le projet municipal était encore peu formalisé. La Mairie disposait de peu d'ingénierie en propre. La convention s'est donc essentiellement construite autour de la sélection dans une liste d'actions déjà engagées par le Parc, à l'exception de deux nouveaux projets proposés par le chargé de mission de la Mairie (implication des scolaires dans les démarches scientifiques et TEPOS).

<sup>1</sup> Mis en œuvre de 2007 à 2015, le PAPA visait à mobiliser des financements européens et nationaux sur les infrastructures de désenclavement et les services de base à la personne sur le territoire du PAG.

### 1.3 La convention d'application sur la commune de Papaïchton

La convention d'application a finalement été signée le 10 novembre 2016. Elle identifie :

- Sept actions prioritaires :
  - Réhabilitation du patrimoine bâti de Loka et Bonville ;
  - Création d'un atelier d'huile de Maripa ;
  - Sentier la Source et élaboration d'une proposition d'autres randonnées sur la commune ;
  - Utiliser l'approche Genre et Développement comme levier du développement de projets économiques, artisanaux, sociaux et solidaires sur la commune de Papaïchton ;
  - Gestion des ressources et des espaces forestiers ;
  - Implication des scolaires dans certains programmes scientifiques ;
  - Valorisation des abattis Cottica et préfiguration de la démarche de labellisation.
  
- Quatre actions à déclenchement ultérieur :
  - Diagnostic et plan stratégique artisanal ;
  - Sensibilisation, Réduction, Traitement et Valorisation des déchets ;
  - Diagnostic et stratégie de développement et d'animation culturelle ;
  - Papaïchton, territoire à Energie Positive (TEPOS).
  
- Les actions menées par le PAG sans implication directe de la commune, listées à l'annexe 1-2 de la convention.

Les actions prioritaires et à déclenchement ultérieur ont fait l'objet de fiches techniques détaillées rassemblées dans des cahiers techniques.



## 2. Q1. Quelles étaient les attentes et la convention y-a-t-elle répondu ?

### a) Une déclinaison opérationnelle de la Charte

Suite à une longue période de concertation autour de la Charte, qui est restée en mémoire pour la plupart des acteurs de Papaïchton, il s'agissait de passer à des projets concrets et adaptés au territoire, qui puissent parler aux élus et aux habitants. La convention a partiellement répondu à cette attente. Certains projets emblématiques de la convention (patrimoine bâti, sentier la source...) sont bien connus, mais le manque de réalisations tangibles est soulevé par beaucoup d'interlocuteurs (voir paragraphe 3 ci-après).

Par ailleurs, en 2014, le PAG proposait que cette déclinaison opérationnelle de la Charte se fasse à travers l'identification de lignes directrices de développement local par la commune. Le PAG a soumis 3 scénarios d'élaboration de la convention, avec une ambition croissante en termes d'association des élus et des habitants. La mairie de Papaïchton a retenu début 2015 le scénario 2. Ce scénario intermédiaire prévoyait un travail au sein des équipes municipales, avec l'appui du PAG, sans implication des habitants. Ce travail devait être conduit en parallèle d'une convention dite « transitoire », ramenée à une période de réalisation de 2 ans. Dans les faits, ce travail de déclinaison locale de la charte n'a pas été réalisé, faute de disponibilité des équipes de la Mairie et du Parc, mobilisées par les 7 projets prioritaires de la convention.

### b) Des priorités pour mobiliser l'énergie

Une attente pour le PAG était de resserrer son action, à partir d'une multitude de petits projets, autour de quelques projets phares. Le travail de préparation de la convention a ainsi conduit le Parc et la Mairie à faire le choix de 11 projets, puis de resserrer la sélection autour de 7 projets prioritaires (et 4 à déclenchement ultérieur). La convention a plutôt bien répondu à cette attente de recentrage. Selon l'avis de la plupart des interlocuteurs, la convention a été un fil directeur fort de l'action du Parc à Papaïchton, en particulier pour l'équipe PAG de l'antenne de Papaïchton. Assez peu d'actions ont été engagées à côté des projets de la convention, si ce n'est dans les domaines de la LCOI, de l'EEDD ou sur l'organisation d'événements (voir point 3.2 ci-après). L'inscription des projets dans la convention a pu justifier une mobilisation accrue sur des actions engagées depuis longtemps. Ce n'est néanmoins pas vrai pour tous les projets (cas des projets « implication des scolaires », « gestion forestière »).

### c) Les bases d'un partenariat de long terme

Il s'agissait de la première convention d'application entre le PAG et la commune de Papaïchton. Une attente partagée était donc de construire le partenariat. De fait, la convention a permis de créer un cadre d'échange et une première expérience d'actions communes. De nombreux échanges, informels ou formalisés lors de comités de pilotage, ont eu lieu entre les équipes techniques ou avec les élus. Il apparaît aujourd'hui nettement une meilleure compréhension des rôles et moyens de chacun. Notamment, les missions et les moyens mobilisables du Parc sont mieux compris par les élus.

« Globalement, j'ai le sentiment que l'on se connaît mieux »

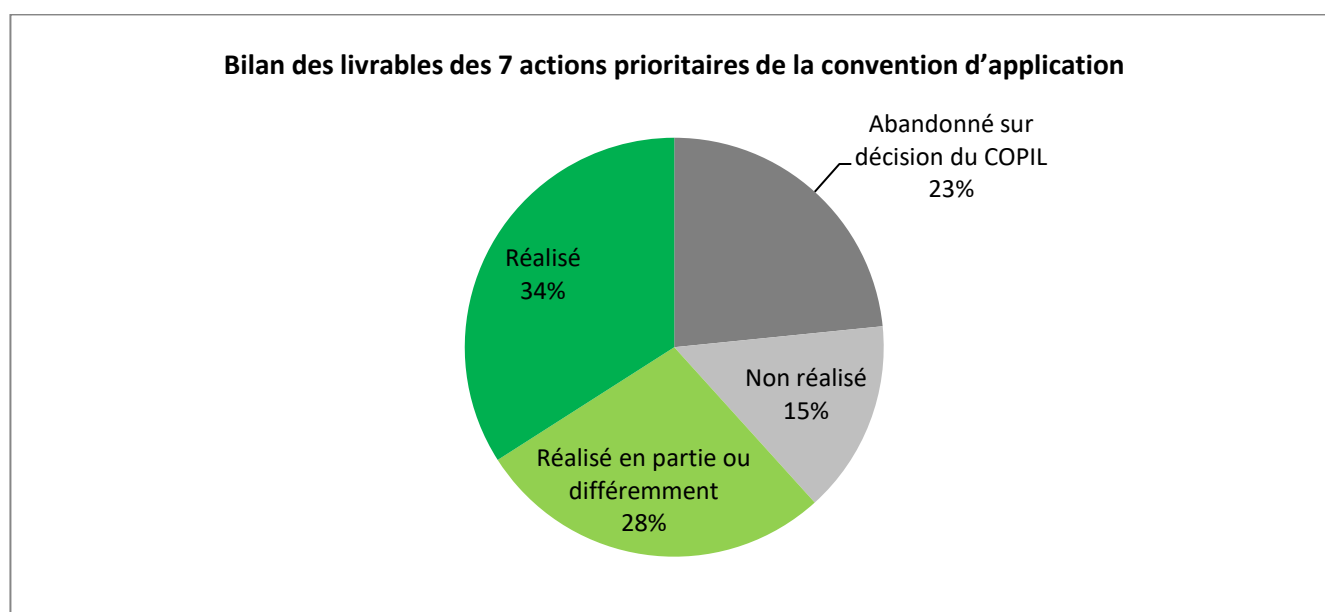
## 3. Q2. Qu'est ce qui a été fait ? Avec quels résultats ?

### 3.1 Bilan des sept actions prioritaires

#### a) Bilan des livrables obtenus sur les sept actions prioritaires

Les cahiers techniques de la convention décrit la programmation prévisionnelle des projets et les livrables attendus. Une analyse de la réalisation des livrables a été produite en fin de convention. Cette analyse a permis de classer les livrables en trois catégories :

Réalisé
Réalisé en partie ou différément
Non réalisé
Abandonné sur décision du COPIL



46 livrables étaient attendus sur les 7 projets prioritaires. Au 30 novembre 2019, 34% de ces livrables étaient réalisés. Ce niveau de réalisation devrait atteindre 40% à la fin de la convention en mars 2020, certains livrables étant en bon état d'avancement (schéma local de randonnée, document de préfiguration de la phase 2 du projet patrimoine bâti...).

23% des livrables ont fait l'objet d'un abandon acté en comité de pilotage PAG-Mairie. Le projet « implication des scolaires dans les programmes scientifiques » a été suspendu en février 2018 sur décision conjointe du Parc et de la Mairie, faute d'avancées probantes. La fin de l'accompagnement du projet « huile de Maripa » a été actée au COPIL de décembre 2018.

Enfin, 15% des livrables ne sont pas réalisés. Cela peut être dû au fait qu'ils ne relevaient pas du Parc et de la Mairie (cas du projet gestion forestière, dont certains livrables dépendent de l'ONF) ou qu'ils ne sont pas réalisés sur le temps de la convention (formations guidages, valorisation touristique des projets cottica et patrimoine bâti).

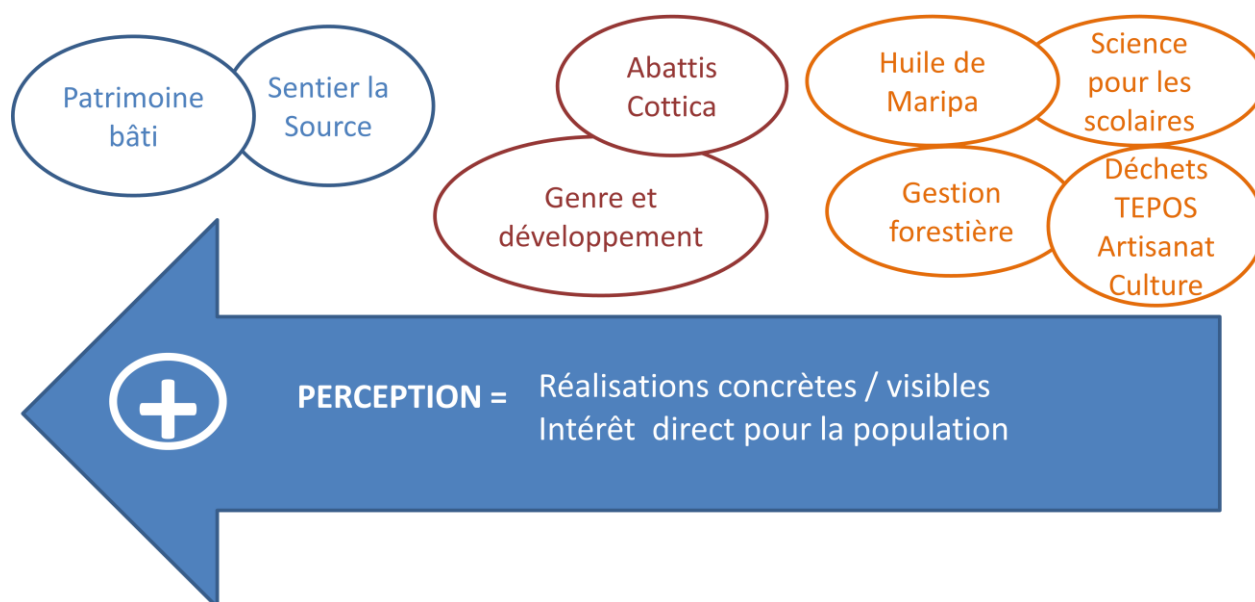
*Les fiches bilan en partie II fournissent le détail des actions réalisées et des livrables obtenus projet par projet.*



Ce résultat doit être pris avec précaution. En effet, on compare ici des livrables très différents. Certains sont des actions, d'autres des résultats attendus. Certains livrables consistent en une réunion ou une note qui nécessite quelques jours de travail. D'autres livrables sont des infrastructures ou des programmes d'animation qui vont mobiliser des agents pendant plusieurs mois, voire plusieurs années.

Par ailleurs, il s'agit d'une approche quantitative qui ne dit rien de la qualité des actions réalisées ou des résultats obtenus (cf perceptions des réalisations ci-après)

## b) Perception des réalisations et des résultats



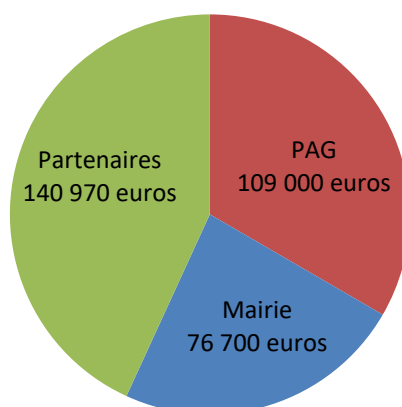
Les personnes rencontrées ont été interrogées sur leur perception des réalisations et des résultats de la convention. Dans un second temps, il leur a été demandé ce qui motivait cette perception. Les critères de visibilité de l'action et d'intérêt direct pour la population ont été les plus cités.

Dans le schéma ci-dessus, les projets à gauche sont les plus connus et reconnus par les répondants, tandis que ceux de droite sont soit inconnus ou connus d'un très petit nombre, soit connus mais jugés sans réalisations ou résultats suffisamment probants.

Les fiches bilan en partie II présentent en détail, projet par projet, les livrables obtenus, les moyens mobilisés et les résultats perçus par les personnes interrogées

**c) Moyens mobilisés sur les sept actions prioritaires**

**Moyens financiers mobilisés sur les 7 projets prioritaires de la convention pendant la période 2016-2019 (hors ressources humaines)**



Sans tenir compte des ressources humaines, les 7 projets prioritaires ont mobilisé sur la période de la convention environ **330 000 euros**. A noter que le dossier de demande d'aides du FEDER pour les projets d'aménagement des Abattis Cottica prévoyait un montant supplémentaire de 340 000 euros (fonds Mairie, CNES-CTG et FEDER). Néanmoins, la décision d'attribution de subvention n'est pas prise à ce jour par le comité de programmation des crédits européens.

Pour un euro investi par la mairie sur les projets de la convention, le travail conjoint dans le cadre de la convention aura permis de mobiliser trois euros du PAG et des partenaires. Ce ratio reste le même si on intègre les montants attendus du projet Abattis Cottica, du fait de la contribution financière prévue par la Mairie (85 000 euros)

**1 € de la mairie → 3 € mobilisés**

En termes de ressources humaines, le PAG a mobilisé environ **1100 homme.jours**, soit plus de 1,8 ETP/an, sur les 7 projets de la convention, ce qui représente une enveloppe financière d'environ 250 000 euros. Il s'agit du temps consacré sur le temps de la convention (2017-2019), sachant que certains projets avaient déjà mobilisé d'importantes ressources humaines avant la signature formelle de la convention (500 hommes.jour estimés sur le seul projet « huile de Maripa » avant 2017). Les moyens humains mobilisés par la Mairie n'ont pas pu être décomptés dans le cadre de cette évaluation mais sont conséquents, notamment sur le projet Patrimoine bâti, qui a mobilisé les services techniques pour les travaux d'abattage et de construction.



L'estimation des moyens humains doit être considérée comme un ordre de grandeur. En effet, le Parc ne dispose pas d'un dispositif de suivi du temps de travail au fil de l'eau. Le temps consacré à chaque projet fait l'objet d'une estimation a posteriori. Par ailleurs, il n'est pas toujours évident de distinguer ce qui a été fait avant ou après la signature de la convention.

### 3.2 Autres actions conduites

Au-delà des sept actions prioritaires, la convention d'application prévoyait la mise en œuvre de quatre actions à déclenchement ultérieur, ainsi que des actions menées par le PAG sans implication directe de la commune.

Les quatre actions à déclenchement ultérieur n'ont pas été engagées sur le temps de la convention. Dès la phase de rédaction de la convention, il avait été jugé que les ressources humaines de la Mairie et du Parc n'étaient pas suffisantes pour engager les onze projets. Au comité de pilotage de janvier 2018, le Parc et la Mairie constataient que, même sur les sept projets prioritaires choisis, il restait beaucoup à faire.

Le PAG a conduit par ailleurs des actions liées à ses missions fondamentales (connaissance et protection des patrimoines naturels et culturels, développement durable) répertoriées dans l'annexe 1-2 de la convention. A noter qu'il n'était pas prévu dans la convention de projets portés par la commune, sans implication du Parc, en déclinaison de la Charte du territoire.

#### Actions réalisées et moyens mobilisés par le PAG sur la commune de Papaïchton de 2016 à 2019 (hors actions prioritaires de la convention) :

	Moyens financiers hors RH mobilisés par le PAG (euros)	Moyens humains mobilisés par le PAG (h.j)	Moyens des partenaires hors RH mobilisés par le PAG (euros)
<b>Tourisme</b>			
Amazonie pour tous	19 200	10	10 000 (GMF)
Guide d'accueil des visiteurs	2 000	10	
<b>Actions de connaissance des milieux naturels</b>			
2013 – 2017 : Programme Pêche	30 000	60	9 500 (Deal, office de l'eau)
2018 : IKA Papaïchton - Suivi de la grande faune		100	
STOC EPS – Suivi des oiseaux communs		5	
Observatoire des dynamiques agricoles	5 200	45	
2017-2018 : Ecologie des phlébotomes – Institut Pasteur. Mission scientifique et animation en classe		2	
<b>Actions d'éducation à l'environnement</b>			
20 animations pour près de 400 participants	7 500	30	
<b>Lutte contre l'orpaillage illégal</b>			
15 missions (+ 15 sur la zone cottica, intégrées au point 3.1 dans le projet prioritaire 7)	32 000	109	
<b>Appui aux associations et porteurs de projet</b>			
Formation et accompagnement de 19 porteurs de projets de Papaïchton dans le cadre du projet Sud Guyane Entreprendre- Réalisation de 4 modules de formation gestion entrepreneuriale dans la commune	6 900	<i>Inconnu (logistique, traductions, suivi du projet)</i>	27 125 (Leader)
Appel à propositions du PAG - 26 projets soutenus sur Papaïchton	62 000	150	
Appui à des associations hors AAP	12 500		
<b>Organisation d'évènements sur la commune</b>			
10 ans du Parc – <i>Dein Tin Yali Fu Parc Amazonien</i>	5 500	<i>Inconnu</i>	
<b>Total mobilisé par le PAG hors actions prioritaires de la convention (au minimum)</b>	<b>182 800</b>	<b>520</b>	<b>46 625</b>

Sans tenir compte des ressources humaines, les actions conduites hors projets prioritaires ont mobilisé sur la période de la convention au moins **230 000 euros** du PAG et des partenaires. En termes de ressources humaines, le PAG y a mobilisé au moins **520 homme.jours**, soit environ 100 000 euros.



L'estimation des moyens financiers et humains doit être considérée comme un ordre de grandeur. En effet, le système d'information du PAG ne permet pas toujours d'identifier précisément la part dédiée à la commune de Papaïchton dans le cadre des projets couvrant tout le Maroni ou tout le territoire du Parc. Par ailleurs, le temps des agents n'est pas suivi et fait l'objet d'une évaluation a posteriori. Cela peut s'avérer particulièrement délicat pour les projets complexes ou de longue durée.

## 4. Q3. Quels ont été les facteurs de facilitation et de contrainte dans la mise en œuvre de la convention ?

On peut regrouper les principaux facteurs de facilitation et de contraintes selon 5 catégories :

1. **Des freins structurels à la mise en œuvre des projets** : l'enclavement de la commune, le manque de services et infrastructures complexifient la mise en œuvre des projets (approvisionnement et acheminement des matériaux et équipements, mobilisation des personnes ressources, surcoûts des biens et services...)
2. **Un contexte interculturel complexe** : la plupart des projets relèvent d'un double contexte, aluku et français. Cela peut impliquer des perceptions différentes et des difficultés de compréhension mutuelle qui ne sont pas réhibitoires mais nécessitent du temps de dialogue et de médiation. On citera par exemple la notion de patrimoine bâti ou encore la notion d'action collective, perçues différemment selon les cultures concernées. La superposition du droit commun et du droit coutumier est également un facteur de complexité dès lors que les projets impliquent du foncier, du bâti ou des ressources naturelles (ce qui était le cas d'au moins 5 des 7 projets prioritaires). Le rôle, l'initiative de la mairie ne sont pas toujours compris par rapport à l'organisation traditionnelle, incompréhension accrue par les transferts de compétences vers d'autres collectivités (CCOG, CTG...)
3. **Une difficile adéquation entre ambitions et moyens dédiés** : plusieurs répondants estiment que, malgré la sélection initiale, la convention comportait « trop de projets, trop complexes », dans un contexte difficile (freins structurels et contexte interculturel). Les projets sont généralement ambitieux comparés aux moyens financiers et humains mobilisables par la Mairie et le PAG. La recherche de partenaire peut permettre de mobiliser des moyens supplémentaires. Mais elle complexifie la mise en œuvre des projets, ajoute parfois de nouveaux objectifs aux objectifs initiaux et augmente la dépendance à un tiers pour la mise en œuvre des actions.
4. **Des manques organisationnels du PAG et de la Mairie** : De nombreux problèmes organisationnels ont été cités comme freins rencontrés dans la mise en œuvre des projets : turn over des agents du Parc et de la Mairie, manque de continuité entre agents ou services, difficile articulation entre élus et services techniques, défauts de pilotage et dysfonctionnements des équipes projet, méthodes de travail non appropriées aux objectifs et au contexte... Les 7 projets de la convention sont fortement incarnés par leur pilote et souvent présentés comme « le projet de untel ». Il a pu en résulter un manque d'appropriation collective, un certain isolement du pilote et des difficultés à assurer la continuité du projet en cas de remplacement de ce pilote.
5. **L'implication des parties prenantes** : l'implication des parties prenantes apparaît comme un facteur déterminant de succès ou d'échec des projets : implication des élus, des chefs coutumiers, des partenaires, des habitants...

Les fiches bilan en partie II présentent en détail, projet par projet, les facteurs de contrainte et de facilitation rencontrés.



## 5. Q4. Quelle analyse porter sur la qualité de la convention comme outil de programmation et de partenariat ?

### a) Une certaine cohérence de la convention autour de la valorisation des patrimoines

Le contexte d'élaboration de la convention d'application (sélection de projets parmi une liste d'actions déjà engagées, projet municipal non formalisé...) n'était pas forcément favorable à la bonne cohérence interne de la convention. Pourtant, la logique d'ensemble apparaît a posteriori assez évidente, axée sur la valorisation du patrimoine exceptionnel de la commune (patrimoine bâti, historique, gastronomique, paysager, forestier...)

« Je ne suis pas sûr que la mairie ait eu une vision globale au début, mais si l'on relit tout ça dans un sens patrimonial, culturel, capitale pays Boni, tourisme, ... on retrouve une cohérence »

### b) Un cadre logique pour les projets (cahiers techniques)

La convention est un outil de programmation, et pas seulement un document d'orientation, dans le sens où elle identifie 7 projets à mettre en œuvre en priorité sur 3 ans. Mais ce sont surtout les cahiers techniques, qui accompagnent la convention, qui ont apporté un cadre logique commun pour les projets.

La phase de construction de ce cadre logique est unanimement reconnue, par ceux qui y ont participé, comme un moment positif et important. Pour certains agents, la rédaction des fiches techniques a été un moment d'apprentissage sur la façon de structurer un projet. D'autres soulignent le fait que cette rédaction a donné l'occasion d'un travail en commun entre agents (du PAG, délégation et siège, de la Mairie) et constitue un moment de cohésion. Quelques agents pointent néanmoins la durée de cette rédaction (presque un an) comme difficile à gérer, à un moment où chacun attendait des actions concrètes. Ce temps de rédaction est perçu comme un investissement perdu dans le cas des projets à déclenchement ultérieur, qui n'ont jamais démarré.

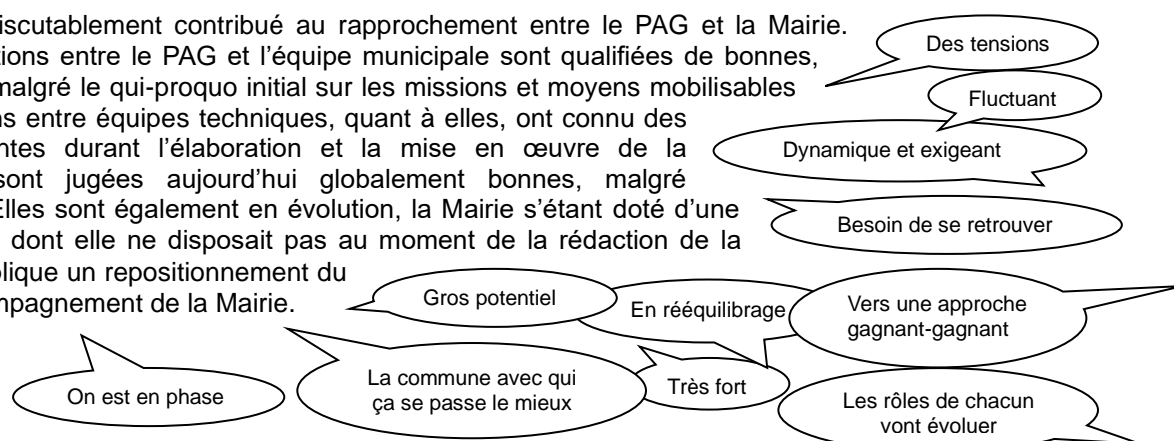
En phase de mise en œuvre de la convention, les cahiers techniques sont restés un support de référence, en particulier pour les pilotes des projets. Ils se sont révélés particulièrement utiles lors de changement de pilotes. Néanmoins, certains soulignent le décalage entre le projet écrit et la réalité. La fiche projet affiche un niveau d'ambition et donne une impression de maîtrise rapidement mis en défaut par les difficultés et aléas rencontrés.

En phase d'évaluation, enfin, les cahiers techniques sont un support précieux et indispensable.

### c) Un confortement du partenariat entre le PAG et la Mairie

La convention a indiscutablement contribué au rapprochement entre le PAG et la Mairie.

Aujourd'hui, les relations entre le PAG et l'équipe municipale sont qualifiées de bonnes, voire d'excellentes, malgré le qui-proquo initial sur les missions et moyens mobilisables du Parc. Les relations entre équipes techniques, quant à elles, ont connu des fluctuations importantes durant l'élaboration et la mise en œuvre de la convention. Elles sont jugées aujourd'hui globalement bonnes, malgré quelques tensions. Elles sont également en évolution, la Mairie s'étant doté d'une capacité d'ingénierie dont elle ne disposait pas au moment de la rédaction de la convention. Ceci implique un repositionnement du Parc dans son accompagnement de la Mairie.



#### **d) Un effet levier ressenti comme insuffisant**

La convention d'application est bilatérale, entre le PAG et la commune. Elle est aussi un support pour mobiliser des partenaires techniques et financiers autour de projets prioritaires.

Sur cette question de mobilisation des partenaires, la convention d'application a permis de mobiliser plusieurs partenaires sur la commune et d'organiser les contributions attendues de chacun (collège, DAC, ONF, associations...). Pour autant, ces partenaires restent peu nombreux, notamment au regard des besoins financiers pour engager les projets. La convention a réussi à mobiliser environ 3 euros pour 1 euro investi de la mairie. C'est moins que ce qui a pu être obtenu sur d'autres communes.

Certains mettent en avant l'isolement de la commune, avec finalement peu d'acteurs institutionnels implantés localement (services de l'Etat, établissements publics...). Pour autant, les acteurs associatifs et scolaires sont présents et très en demande de partenariat. Par ailleurs, d'autres acteurs émergent (régie de territoire, maison familiale et rurale, chambre d'agriculture) et pourraient constituer des opportunités de partenariat pour la future convention.

#### **e) Un outil pour suivre et rendre compte**

L'article 5 de la convention prévoit d'organiser « deux rencontres des parties [...] afin de réaliser un suivi de sa mise en œuvre, de procéder à d'éventuels ajustements et, le cas échéant, d'ajouter de nouvelles actions. » ainsi qu'une réunion bilan. Ces modalités ont été respectées, avec la tenue de deux comités de pilotage de la convention en février et en décembre 2018, ainsi que d'une réunion de bilan en novembre 2019. Ces moments ont permis de rendre compte aux élus des avancées de la convention. Pour autant, certains élus ont le sentiment d'avoir perdu de vue l'avancement des projets, alors qu'ils avaient été bien informés au lancement de la convention.

L'information des partenaires dépend de l'organisation mise en place pour chaque projet. Certains pilotes ont organisé des comités de pilotage des projets, permettant de rendre compte de l'avancée du projet. Ce n'est pas le cas de tous les projets.

La question de la communication vers les habitants reste une difficulté. La réunion de bilan de novembre 2019 a pointé l'enjeu de rendre plus visibles les résultats de la convention pour montrer à la population de ce que font le Parc et la mairie. La question de l'association des parties prenantes aux projets reste un point essentiel.

## 6. Q5. Quelles recommandations pour la suite ?

Face à ces constats, les recommandations pour l'élaboration de la future convention sont les suivantes :

### 1. Mieux associer, informer, communiquer :

- Travailler avec les élus, leur donner les moyens de se doter d'une vision stratégique et de s'appropriier les thèmes, les accompagner dans le choix de projets structurants qui déboucheront sur des choses concrètes ;
- Renforcer l'information aux élus et à la population, par exemple au travers d'un bulletin annuel faisant le point d'avancement des projets de la convention ;
- Renforcer la proximité aux habitants, identifier la façon de les associer à l'émergence de projets en trouvant le bon niveau de consultation ;
- Associer les autorités coutumières dès la construction de la convention ;
- Associer les membres du Comité de Vie Locale de Papaïchton ;
- Veiller à l'adhésion des femmes : la prise en compte de leur rôle est une clé de réussite des projets ;
- Dans les échanges, bien rappeler le cadre d'intervention du PAG et de la Mairie (compétences, moyens mobilisables)

### 2. Construire la convention sur une vision partagée du projet de territoire, autour de thèmes prioritaires communs

- Prévoir une ou des séances de travail PAG – mairie qui permettent de croiser les objectifs de la charte et du projet communal ;
- Définir des orientations stratégiques, des grands thèmes auxquels on raccrochera des actions opérationnelles ;
- Se recentrer sur les missions du PAG, là où sa plus-value est la plus importante.

Un agent PAG : « quand on commencera à concilier effet visible et contribution à long terme, ce sera gagné »

### 3. Identifier un maximum de 4 à 5 projets

- Reformuler et poursuivre les projets emblématiques (abattis cottica, patrimoine bâti de Loka et Boniville) ;
- Engager pour ces projets une nouvelle phase s'appuyant sur le retour d'expérience ;
- Voir les moyens qui restent ensuite pour engager de nouveaux projets ;
- Se positionner sur les projets à déclenchement ultérieur.

### 4. Intégrer des actions concrètes, simples, visibles, qui intéressent directement la population

- Avoir des projets compatibles avec les délais de la convention, pour en voir les résultats ;
- Eviter de généraliser les montages de projets trop complexes, qui dépendent de trop de partenaires et de financements extérieurs.

Un habitant : « des projets sur papier, c'est comme si tu ne fais rien »

### 5. Questionner la durée de la convention : 3 à 5 ans

- Trois ans, c'est court pour mener à bien les projets ;
- Il y a pour cette 2<sup>ème</sup> convention une possibilité de se caler sur le mandat municipal ;
- Cela dépendra néanmoins du temps de préparation de la convention ;
- Pour une convention de plus de 3 ans, attention à prévoir un bilan intermédiaire qui permette de réorienter les actions et le partenariat si nécessaire.

### 6. Être sincère et réaliste sur ce qu'on peut faire ; mieux intégrer les réalités du territoire, des autres missions de la Mairie et du Parc, de l'implication possible des partenaires, des aléas dans l'estimation des moyens nécessaires

- L'analyse (puis le suivi) des moyens à consacrer au regard des moyens disponibles sera une étape essentielle de la construction de la future convention ;
- Ne pas sous-estimer la durée des projets. Si besoin, définir des résultats intermédiaires à atteindre sur la durée de la convention. Il existe à Papaïchton de nombreuses contraintes, notamment logistiques. Les projets peuvent y prendre plus de temps qu'ailleurs.
- Réserver du temps aux agents pour les actions structurantes hors convention, pour le Parc comme pour la mairie.

**7. Conforter la relation PAG – Mairie, se parler, travailler en partenaires**

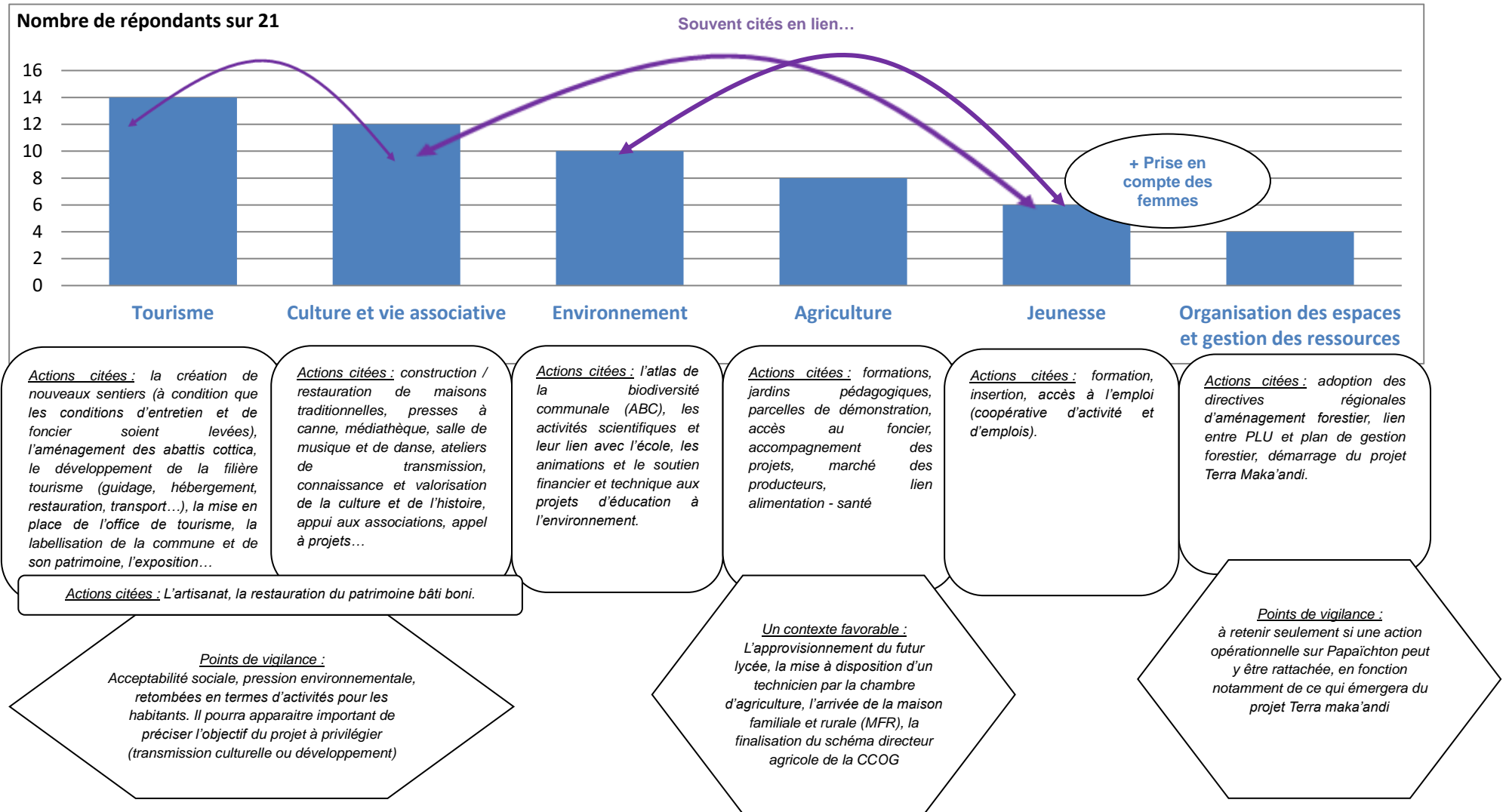
**8. Travailler sur l'organisation interne**

- Accorder la réflexion nécessaire au choix du pilote et son rôle d'animation de l'équipe projet (capacité de collaboration et d'entraînement, capacité à rendre compte, équilibre entre les pilotages Mairie et les pilotages Parc, etc.) ;
- Renforcer la coordination entre projets, par exemple à travers des échanges entre pilotes ;
- Pour le PAG, renforcer l'articulation siège-délégation- antenne et préciser les rôles respectifs par rapport à la conduite de projet, définir des priorités mieux connues et partagées ;
- Pour la Mairie, conforter l'articulation entre élus et services techniques (voir également point 10).

**9. Conserver les fiches projets, rédigées collectivement, en les adaptant / simplifiant en fonction du retour d'expérience de la première convention.**

**10. Désigner des élus référents et travailler au sein de commissions thématiques de la Mairie**

## 7. Perspectives : quels thèmes à privilégier pour la future convention ?



Ont également été cités par un ou deux répondants : le désenclavement aérien et terrestre de la commune, la LCOI, le cadre de vie (aires de pique-nique, carbeta de passage, parcours sportifs, zone de baignade sur la crique Amadou...), les infrastructures (routes, déchets, assainissement...).

## **PARTIE II - BILAN EVALUATIF DETAILLE PAR PROJET**

## Bilan de projet : Réhabilitation du patrimoine bâti de Loka et Boniville

### Rappel des objectifs fixés

Favoriser le développement économique et culturel de la Commune de Papaïchton, à travers la mise en place d'un projet de restauration du patrimoine bâti dynamisant le tourisme localement.

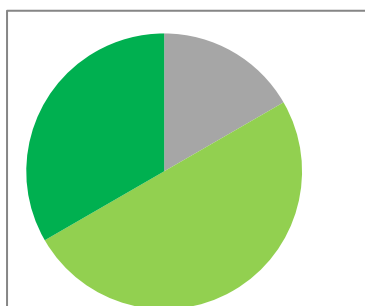
- Restaurer le patrimoine bâti de la commune de Papaïchton tout en transmettant et valorisant les savoirs et savoir-faire relatifs à ce patrimoine.
- Préfigurer la seconde phase du projet de restauration du patrimoine bâti (14 maisons).
- Préfigurer une stratégie de valorisation touristique du projet, permettant à terme de créer de l'activité.

### Chiffres clés pour la période 2017-2019

- 1 maison finalisée, 4 en cours de restauration, 1 à réaliser
- 4 agents communaux formés aux techniques de construction, 3 à l'abattage sciage

### Etat des différents livrables prévus

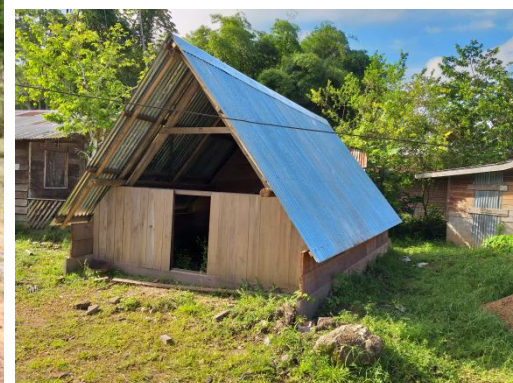
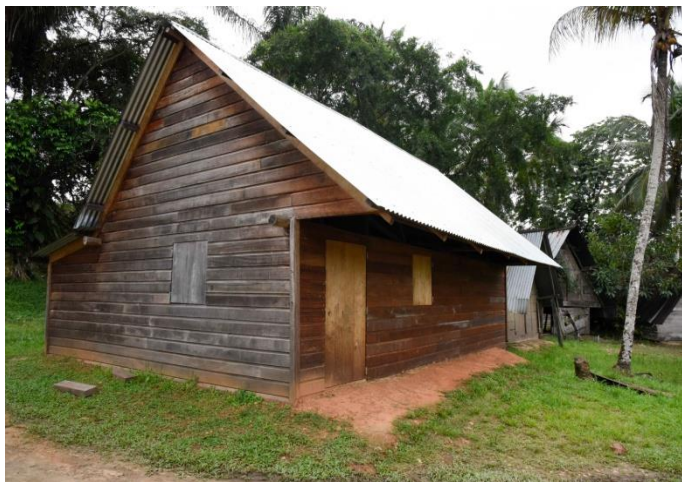
Livrables prévus à la convention	Bilan
Un lieu de stockage des matériaux est construit	Réalisé
Les financements sont acquis	Réalisé
6 maisons sont restaurées et inaugurées	Réalisé en partie
Les savoirs et savoir-faire sont transmis	Réalisé en partie
Un document de préfiguration de la phase 2 est élaboré et partagé	Réalisé en partie
Une stratégie de valorisation touristique est préfigurée	Non réalisé



Ce projet a une origine ancienne. Dès 2008, la commune en relançait l'initiative et sollicitait l'appui du PAG et de la DAC. Après plusieurs études (inventaire, diagnostic architectural, médiation culturelle), la commune et le Parc ont souhaité engager la phase opérationnelle. La convention d'application prévoit une phase expérimentale de restauration de 6 maisons traditionnelles, qui doit permettre de déboucher sur deux documents : la préfiguration d'une seconde phase de restauration de 14 maisons et une stratégie de valorisation touristique. Sur le plan opérationnel, les 6 maisons sont en passe d'être réhabilitées à la fin de la convention. En termes de transmission des savoirs et savoir-faire, trois puis quatre agents communaux ont été accompagnés et formés dans le cadre du chantier, même si le projet initial visait plutôt la formation de jeunes de la commune en vue de développer des activités économiques. En 2019, dans le cadre d'un stage sur le recueil des mémoires orales, des animations ont été organisées avec élèves

du collège autour du patrimoine bâti lors des journées européennes du Patrimoine.

La phase expérimentale s'est révélée très lourde à gérer pour la Mairie et ses partenaires. Le bilan de cette première phase est engagé et intégrera un volet de préfiguration de la phase 2. Il tiendra compte de ce retour d'expérience et réinterrogera les objectifs poursuivis et choix faits en commun (mobilisation des agents municipaux, approvisionnement en bois, montage et organisation du chantier, sources de financement....) et avec les partenaires extérieurs (bailleurs).





## Moyens humains et financiers engagés sur 3 ans (2017-2019)

	Moyens humains	Moyens financiers
PAG	170 h.j	12 000 euros
Mairie	?	33 000 euros
Etat (appui aux contrats)		17 000 euros
DAC		81 600 euros
Fondation du patrimoine		12 000 euros

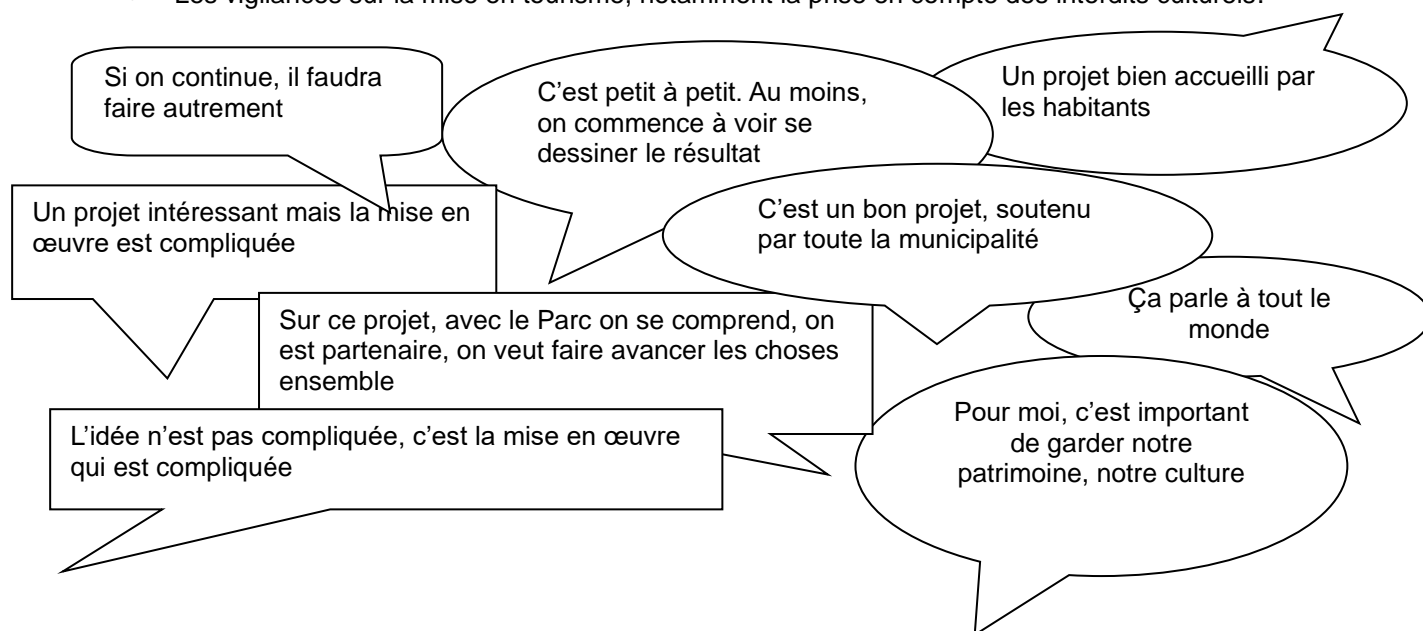
## Perception des résultats par le Parc, la Mairie et leurs partenaires

Les 2/3 des personnes interrogées connaissent ce projet et 80% d'entre elles en ont une opinion favorable. Les arguments mis en avant sont :

- Le caractère emblématique du projet, son ancrage dans la culture locale, le bon accueil qu'en font les habitants ;
- L'existence de réalisations concrètes et visibles ;
- La qualité du travail partenarial entre le Parc et la Mairie : le suivi, les choix, les retours d'expérience sont partagés.

Quelques répondants ont un avis plus mitigé et pointent :

- La lenteur du chantier. Les gens ont longtemps eu l'impression que rien n'avancait ;
- Pour les personnes qui contribuent directement à la réalisation du projet, la complexité de son montage et de sa réalisation. Cette complexité est d'autant moins comprise que le projet est a priori simple sur le papier : ces cases nécessitaient quelques semaines de réalisation avec des techniques traditionnelles.
- Les jalousies / rivalités que peut susciter le projet dans la population, entre ceux qui ont une maison réhabilitée et ceux qui n'en ont pas ;
- Les vigilances sur la mise en tourisme, notamment la prise en compte des interdits culturels.



## *Facteurs de contrainte et de facilitation*

Un facteur de facilitation aura été la présence du maire et des élus sur ce projet, notamment sur les choix d'orientation du projet (ex du montage au démarrage, de l'origine du bois). Par ailleurs, plus récemment, la Mairie a pu dédier des moyens de coordination et de suivi interne en renforçant ses équipes techniques. C'est un point très favorable au bon avancement du projet.

Néanmoins, les freins restent nombreux. Sont cités :

- Le nombre important de partenaires ou d'intervenants sur ce projet (Mairie, PAG, DAC, ONF, exploitant forestier, autorités coutumières, propriétaires des maisons...). Ces acteurs cumulent des perceptions et des objectifs multiples (tourisme, restauration de patrimoine, transmission de savoir-faire, soutien aux filières locales...), parfois difficiles à concilier.
- Une situation juridique complexe : propriété du bâti / du foncier entre droit commun et droit coutumier, gestion privée et gestion collective (voir rapport de médiation culturelle de 2014). La Mairie intervient de fait sur des propriétés qui ne sont pas les siennes. Cela peut être un frein concernant les financements mobilisables. Cela pourrait aussi devenir une difficulté en termes d'urbanisation et de conflits d'usages potentiels autour des aménagements.
- Une difficulté à mobiliser les principaux bénéficiaires (propriétaires), en partie liée au rythme du projet.
- Un projet lourd pour la commune et son service technique, qui n'a pas forcément les compétences et les moyens pour porter dans la durée de nombreux projets en régie.
- Une filière bois locale trop fragile pour permettre un approvisionnement fiable et suffisant en bois. La capacité de l'exploitant à fournir le bois pour un tel chantier a été surestimée, d'où une anticipation insuffisante du bois à produire par la mairie.

## *Perspectives*

Les différentes personnes interrogées souhaitent la poursuite de ce projet emblématique, alors que les premiers résultats concrets voient le jour. Chacun s'accorde également sur l'utilité de tirer les enseignements de la première phase, qui a été conçue comme une phase de test en situation réelle. La préfiguration de la phase 2 va donc être une étape essentielle. On dispose aujourd'hui d'un retour d'expérience suffisant pour poser les scénarios envisageables.

Il s'agira de réinterroger les nombreux objectifs du projet et de leur traitement (tourisme, restauration de patrimoine, transmission de savoir-faire, soutien à la filière bois locale...), sachant que la réflexion actuelle de la mairie sur la stratégie touristique permettra d'avoir une approche plus globale des enjeux et modalités de la valorisation, en lien avec l'enjeu spécifique de sauvegarde du patrimoine.

Par ailleurs, il s'agira de poser la question du portage et de la coordination de ce projet complexe (mairie, association locale, régie de territoire, prestataire...). C'est un pré-requis important avant d'engager une nouvelle phase.

Enfin, la question de la durabilité des réhabilitations sera à envisager : entretien et éventuellement protection du bâti, en lien avec le plan local d'urbanisme (PLU).

## Bilan de projet : Création d'un atelier d'huile de Maripa

### Rappel des objectifs fixés

Accompagner la sauvegarde, le développement et la mise en valeur de la production d'huile de Maripa :

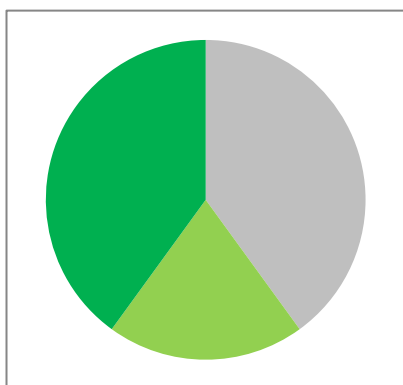
- Renforcer la gestion, l'organisation et la gouvernance de l'association ;
- Equiper l'association pour diminuer la pénibilité du travail et augmenter la production ;
- Améliorer les capacités de production et de commercialisation de l'association pour développer, à terme, une activité génératrice de revenu.

### Chiffres clés sur la période 2017-2019

- Un local aménagé pour recevoir le matériel d'agro-transformation ;
- Equipement traditionnel acquis ;
- Une formation hygiène et salubrité alimentaire organisée sur la commune en 2016 ;
- Un règlement intérieur élaboré ;
- Un plan d'action annualisé élaboré.

### Etat des différents livrables prévus

Livrables prévus à la convention	Bilan
Local (infrastructure extérieure et intérieure) terminé et prêt à recevoir le matériel d'agro transformation.	Réalisé
Voyage d'étude possiblement réalisé (choix des machines).	Non réalisé
Local de production équipé et fonctionnel (achat et installation des machines)	Réalisé en partie
Règlement intérieur pour l'utilisation du local élaboré de manière participative et mis en œuvre.	Réalisé
Cartographie de la ressource (palmiers <i>Attalea maripa</i> ).	Réalisé en partie
Productrices formées aux règles « d'hygiène/normes/sécurité » spécifiques.	Réalisé
Planification des besoins sur les 3 prochaines années.	Réalisé
Moyens de transport acquis pour l'association.	Non réalisé
Plan d'action pour accompagner l'amélioration de la qualité de l'huile.	Non réalisé
Commercialisation dans au moins un point de vente.	Non réalisé



Le projet montre un bon niveau d'atteinte des livrables prévus, avec l'aménagement d'un local pour la production d'huile de Maripa, l'acquisition de petit matériel, la formation des productrices aux règles d'hygiène et de sécurité, l'accompagnement de l'association par le Graine, qui a permis de construire de façon collective des statuts réactualisés, un règlement intérieur, une convention de mise à disposition du local ainsi qu'un plan d'action annuel.

Malgré cela, le projet n'a pas atteint les résultats et effets attendus, que ce soit en termes de transmission des savoir-faire, de production et de commercialisation de l'huile de Maripa ou de pérennité de l'association.



Équipement traditionnel acquis pour le projet



Accompagnement de l'association par le Graine (2018)



Local aménagé pour la production d'huile de Maripa



Fête de la gastronomie spéciale top chef (2017)

### Moyens humains et financiers engagés sur 3 ans (2017-2019)

	Moyens humains	Moyens financiers
PAG	250 hommes. Jours (+500 < 2016)	11 400 euros (+ 15 000 < 2016)
Mairie	?	4 200 euros
LEADER		15 400 euros

### Perception des résultats par le Parc, la Mairie et leurs partenaires

La moitié des personnes rencontrées dans le cadre de l'évaluation ont connaissance de ce projet. Certains disent en partager les enjeux (transmission d'un savoir-faire traditionnel, accompagnement d'une association de femmes...) et reconnaissent quelques réussites, comme le fait d'avoir réussi à gérer un dossier de financement LEADER porté par une association locale (fortement accompagnée par le Parc amazonien) ou encore la participation à la fête de la gastronomie en novembre 2017.

Néanmoins, tous les répondants constatent l'absence de résultats tangibles. En effet, depuis sa création en 2012 suite à une étude de l'association Gadepam, l'association des producteurs d'huile de Maripa n'a jamais produit d'huile de façon collective, et ce malgré les moyens investis par les différents partenaires. Ce projet « douloureux » aura également été facteur de désolidarisation voire de division tant en interne au Parc amazonien (relation siège – délégation) qu'entre partenaires (PAG, Mairie, association Gadepam, association des producteurs d'huile de Maripa).

## Facteurs de contrainte et de facilitation

Le projet « huile de Maripa » est plutôt bien documenté avec :

- Le bilan interne de la convention 2014-2016 PAG - association des producteurs (2016) ;
- L'évaluation interne du projet « huile de Maripa- phase 1 » (2017), actualisée à la clôture du projet (2019) ;
- Le rapport d'accompagnement de l'association pour la dynamisation et la pérennisation des activités associatives, réalisé par l'association Graine (2018).

Les deux derniers documents, en particulier, sont riches d'enseignements concernant les difficultés et contraintes rencontrées sur ce projet. De ces documents et des échanges dans le cadre de l'évaluation de la convention, on retiendra comme principaux freins :

### Un problème d'implication et de fonctionnement de l'association :

Traditionnellement, à Papaïchton, les femmes font de l'huile en famille, pas de façon collective. Le fonctionnement est plutôt individualiste, parfois marqué par des rivalités entre familles. Dans ce contexte, l'association a été créée en 2012, sur impulsion du PAG et de GADEPAM, avec des personnes de bonne volonté mais qui n'avaient ni l'habitude de travailler ensemble, ni la connaissance de ce que recouvre une association, ni la pratique en commun de transformation de l'huile de Maripa. L'implication initiale des femmes s'est transformée en démotivation complète face à la lourdeur de la demande de financement Leader et à la durée du chantier de réhabilitation du bâtiment.

L'absence de leader naturel, le manque de communication entre membres, les mésententes (présidente –trésorier – autres femmes) n'ont pas permis à l'association de rebondir, d'agir ensemble et de se projeter. La non réalisation du voyage d'étude au Brésil, de l'achat des machines, ont pu être vécus comme une nouvelle déception mais ils impliquaient des frais importants difficiles à engager avec une association si peu mobilisée.

Il y a des femmes qui font chez elles, mais pas ensemble. Les gens ne veulent pas travailler bénévolement.

On a perdues les femmes avec le financement LEADER...

### Un problème de positionnement du Parc amazonien

Le sentiment général est que le Parc en a trop fait. Il s'est retrouvé en posture de substitution plutôt que d'accompagnement de l'association. Le Parc avait besoin d'actions de développement et a suscité ce projet, qui ne répondait pas forcément à une demande réelle des femmes de l'association. Les agents du Parc se sont fortement impliqués pour avoir des résultats, malgré l'absence de dynamique endogène de l'association, confortant le manque d'appropriation par les bénéficiaires

On en faisait trop, les femmes se désengageaient. On faisait des réunions, elles n'étaient pas là.

On voulait montrer ce que faisait le Parc : aller chercher des financements, monter un projet...

On a construit un besoin dont on n'est pas sûr qu'il était avéré

### Un problème de pré-requis, une base trop fragile pour construire un tel projet

- Le choix de travailler sur l'huile de Maripa, dont la récolte et la transformation sont particulièrement pénibles. Si l'objectif est de faire du développement, d'autres produits peuvent apparaître plus pertinents (huile de coco...) ;
- La décision de faire porter à une jeune association avec de faibles capacités un projet sur fonds européens ;
- Le fait de chercher à créer un collectif à partir de personnes ne partageant pas de lien de solidarité au départ ;
- L'absence d'étude de faisabilité technique et commerciale ;
- L'absence de données sur l'état et l'évolution de la ressource.

L'association était à peine existante et on lui a fait porter un projet d'ampleur

De fait, construire le projet de la convention sur un produit qui n'avait en réalité jamais été produit par le collectif, depuis l'étude GADEPAM, était risqué, voire impossible.

### Un problème de méthode

- Les besoins de renforcement de l'association ont été sous-estimés en moyens et en temps ;
- La chronologie des objectifs a été problématique, en particulier le fait de mettre en place l'atelier et des machines avant la montée en compétence et la structuration du collectif ;
- La faible prise en compte du volet de valorisation et de transmission d'un savoir-faire culturel, alors qu'il aurait pu être un facteur de motivation important, comme l'a montré la fête de la gastronomie ;
- Un statut associatif pas forcément adapté pour des personnes habituées à une production individuelle ou en famille, et que le caractère administratif d'une association peut rebuter ;

- Une ambition et un nombre d'objectifs trop importants (sauvegarde d'un produit emblématique pour la culture aluku, transmission d'un savoir-faire, production – commercialisation- création d'une filière génératrice de revenus...)

#### Des questions d'organisation

- Une difficulté à gérer les multiples casquettes de l'agent de développement local, à la fois pilote du projet, adjoint au maire, trésorier de l'association, propriétaire de la maison réhabilitée pour l'association. C'est un facteur de complexité mais aussi un sujet qui catalyse les reproches, y compris au sein du conseil municipal ;
- Le turn-over des agents, notamment à un niveau décisionnel ;
- Une désolidarisation précoce de GADEPAM qui, quelles qu'en soient les raisons, a fragilisé le projet.
- Le manque de points d'étape ou étapes butoirs, visant à jaloner l'accompagnement de l'association par le Parc et à susciter son autonomisation. La difficulté à prendre la décision de modifier puis d'arrêter l'accompagnement, malgré de nombreuses alertes depuis 2014. Il aura fallu attendre l'étude Graine et son regard extérieur pour proposer un scénario d'arrêt du soutien à l'association, arrêt officialisé à l'association lors de la réunion du 10/07/19.

### *Perspectives*

En synthèse, le projet huile de Maripa, malgré l'adhésion qu'il a suscitée entre partenaires à son démarrage, a cumulé de nombreux handicaps. Les problèmes de méthode, de phasage et de positionnement des acteurs, en particulier du Parc, a conduit à son arrêt définitif en 2019.

Ce projet laisse un retour d'expérience documenté (évaluation 2017/2019, rapport du Graine), qu'il sera important de diffuser et de faire connaître pour éviter de reproduire les erreurs rencontrées. La note de réflexion du Graine sur le(s) rôle(s) et postures des agents de développement du Parc a ainsi été diffusée au sein du Parc amazonien en janvier 2020.

## Bilan de projet : Sentier la Source et élaboration d'une proposition d'autres randonnées sur la commune

### Rappel des objectifs fixés

Développer l'offre d'activité de découverte nature /culture de la commune, tant pour les visiteurs que pour les habitants.

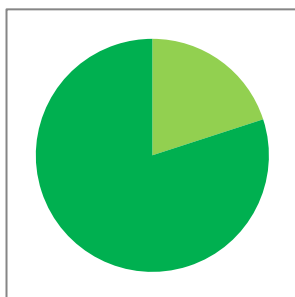
- Finaliser les aménagements et assurer le fonctionnement pérenne de la première tranche du sentier la Source.
- Développer un parcours thématique sur le sentier La Source mettant en valeur la culture Boni.
- Elaborer une base de proposition de développement de l'offre de randonnées sur la commune de Papaïchton avec les acteurs touristiques locaux.

### Chiffres clés sur la période 2017-2019

- 1 sentier aménagé
- 1 parcours thématique et ses livrets réalisés
- 160 élèves associés à la réalisation du projet
- Une visite annuelle prévue de près de 400 élèves
- 1 document d'orientation pour le schéma local randonnées

### Etat des différents livrables prévus

Livrables prévus à la convention	Bilan
Tranche 1 : sentier finalisé et ouvert au public	Réalisé
Fouilles archéologiques sur la montagne couronnée réalisées	Réalisé
Document de mise en scène et synopsis réalisés	Réalisé
Document d'orientation pour le schéma local de randonnées élaboré	Réalisé en partie
Tranche 2 : parcours thématique installé et inauguré, livrets publiés	Réalisé



Le projet est en passe d'être réalisé en quasi-totalité d'ici la fin de la convention. Le sentier a été réalisé par le Parc amazonien. Des fouilles archéologiques ont été conduites par la DAC sur la montagne couronnée, avec la participation des collégiens. Le partenariat avec le collège a conduit à prolonger le sentier dans la partie bourg et a permis la création d'un circuit d'interprétation qui valorise l'histoire de la commune et propose une approche originale de l'expérience en forêt à travers les 6 sens. Les panneaux aux motifs Tembé ont été réalisés par les artisans de la commune. Des livrets sont en cours de publication. Un document d'orientation pour le schéma local de randonnées est en cours de rédaction. Le point de vigilance de ce projet est la pérennité des installations, puisque le transfert de l'entretien du sentier à la commune, prévu dans la convention à travers une formation action des agents communaux, n'a pas eu lieu. Par ailleurs, la conciliation des usages devient une préoccupation, avec notamment

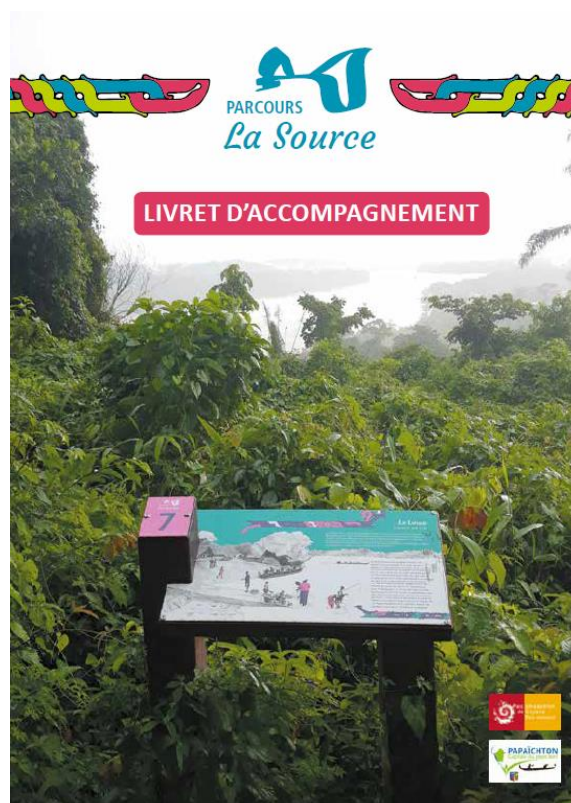
une multiplication des abattis qui pose la question de la coexistence de cet usage traditionnel avec le développement du tourisme (éventuels impacts sur le tracé du sentier et les aménagements, décalage entre l'interprétation et l'évolution de l'environnement, cohabitation des différents usagers...)



Borne 6 sens imaginée par les collégiens



Une des équipes de collégiens ayant travaillé sur le sentier



Projet de livret d'accompagnement du sentier

### Moyens humains et financiers engagés sur 3 ans (2017-2019)

	Moyens humains	Moyens financiers
PAG	200 hommes.jours	27 000 euros
Mairie	?	

### Perception des résultats par le Parc, la Mairie et leurs partenaires

Le projet est globalement connu des personnes interrogées dans le cadre de l'évaluation et bénéficie d'une perception positive pour deux raisons principales :

- La réalisation d'infrastructures concrètes, visibles, qui valorisent l'environnement et la culture de la commune
- Le partenariat avec le collège, qui a donné naissance à un projet pédagogique exemplaire en éducation à l'environnement, ce qui en fait un projet approprié par les collégiens, avec une vraie montée en compétences des élèves.

Un projet visible et bien mené

Les élèves ont été très créatifs. Ce sont eux qui ont décidé d'élargir le circuit dans le bourg.

Ce projet ancien a commencé avant la convention. Il a muri et a trouvé des partenaires. Pour cette raison, il est perçu par certains comme long, voire laborieux, mais la dernière année est plutôt perçue comme dense, active avec un bon rythme.

Il s'agit également de la première offre de découverte proposée sur Papaïchton. Le sentier est utilisé par des touristes mais on

Le sentier, c'est bon pour les touristes



ne dispose pas de données pour quantifier cette fréquentation. Par contre, des visites pédagogiques du sentier sont organisées par le collège. Le principal a en effet demandé que chaque classe y fasse au moins une sortie par an, sur un thème à choisir par l'enseignant.

Le sentier reste néanmoins peu utilisé par la population, si ce n'est par certains pour la pratique de la chasse et la réalisation d'abattis. Certains habitants indiquent avoir remarqué – et apprécié – les panneaux disposés dans le bourg.

J'en ai entendu parler mais je ne suis jamais allé voir.

Enfin, plusieurs répondants évoquent deux points de vigilance concernant la durabilité du projet :

- Le premier concerne l'entretien du sentier et la passation de compétences à la mairie,
- Le second concerne la protection des installations par rapport aux projets de constructions et à la pratique des abattis.

Sur ce second point, deux visions s'expriment quant à la pratique des différents usages sur le sentier. Pour les uns, le sentier la Source est un sentier forestier à vocation touristique. La pratique des abattis est perçue comme une source potentielle de dégradation, d'autant que l'interprétation de la partie forestière insiste sur la naturalité du site. Pour d'autres, le sentier la Source doit être pensé comme un sentier péri-urbain et multi-usages. Le sentier débute dans le bourg et s'y intègre bien. Parcourir le sentier permet aussi de s'immerger et d'approcher la réalité de ces pratiques humaines. Par ailleurs, certains répondants soulignent l'antériorité des pratiques coutumières (chasse, abattis) et la difficulté qu'il y aurait à les remettre en cause, alors même que le sentier est pour l'instant peu usité par les touristes.

Les gens sont là depuis plus de 10 ans, comment leur dire que ce n'est plus possible ?

## Facteurs de contrainte et de facilitation

Les facteurs qui ont facilité la mise en œuvre du projet sont :

- La très forte implication des agents du Parc, en particulier de l'équipe de Papaïchton (chargé de développement en grande partie dédié au pilotage du projet, agents impliqués dans l'entretien) et du service communication
- L'implication du collège, qui s'est complètement approprié ce projet
- L'association de différents pans de la population : enfants, anciens, artisans...

Parmi les freins évoqués, ont été cités :

- La disponibilité des agents en interne au Parc amazonien et les priorités données, qui ont pu ralentir la réalisation du projet à certains moments
- Le turn over des agents, notamment sur le pilotage du projet, qui a pu créer des périodes de creux
- Une implication insuffisante des élus sur ce projet, perçu comme un « projet du Parc », même s'il répond parfaitement à la demande de la mairie de diversifier l'offre touristique sur la commune.

## Perspectives

Il convient tout d'abord de pérenniser ces installations et les importants investissements consentis. Cela implique de trouver une solution pour l'entretien du sentier. Les élus se sont positionnés en septembre 2019 pour une externalisation vers la régie de territoire. La mairie mène également une réflexion pour protéger le sentier des éventuels usages qui ne seraient pas compatibles avec sa pérennité (PLU, arrêté municipal, démarches de médiation et de compensations foncières...).

Il s'agit également de faire vivre ce sentier pour faciliter son appropriation par la population (exposition au collège, animations et visites guidées, développement de l'aire de pique-nique...)

Dans un second temps, on pourra envisager l'aménagement de nouveaux sentiers sur la commune, sur la base de la proposition du schéma local.

## Bilan de projet : Utiliser l’approche genre et Développement

### Rappel des objectifs fixés

Générer des emplois pérennes dans la commune de Papaïchton en renforçant plus particulièrement l’intégration des femmes dans le marché du travail local :

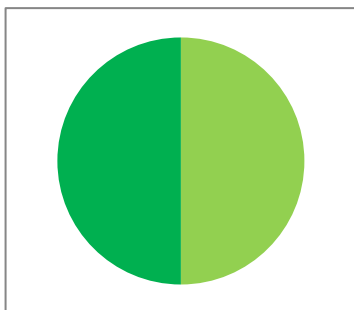
- Accompagner le développement durable d’activités économiques, artisanales, sociales et solidaires des femmes sur le bourg de Papaïchton.

### Chiffres clés sur la période 2017-2019

- 133 personnes (60 femmes et 52 hommes) rencontrées dans le cadre du Diagnostic Territorial Participatif sensible au Genre
- 80 séances d’alphabétisation organisées pour 14 femmes
- 7 femmes ont participé à 4 formations sur l’entrepreneuriat
- 6 projets accompagnés

### Etat des différents livrables prévus

Livrables prévus à la convention	Bilan
Les principes méthodologiques de l’analyse et de la planification participative incluant une analyse genre ont été transmis aux agents PAG, mairie et à des personnes relais identifiées.	Réalisé
Des informations sur la complexité des interactions entre hommes et femmes dans l’accès, le contrôle et l’utilisation des ressources ont été capitalisées, permettant de guider les actions de développement sur le territoire et création d’un groupe de base de réflexion.	Réalisé en partie
Des acteurs économiques et ou groupements d’intérêts spécifiques du territoire ont été accompagnés dans le renforcement de leurs connaissances et compétences.	Réalisé
L’émergence de projets concrets et innovants a été soutenue permettant d’améliorer les conditions de vie des femmes participantes et par conséquent celles de leurs familles.	Réalisé
Un réseau efficace au service des enjeux de développement du territoire a été préfigurés (notamment économiques).	Réalisé en partie
Bilan technique et financier de l’action	Réalisé en partie



La phase de formation et de diagnostic Territorial Participatif sensible au Genre a été réalisée en mai - juin 2016. Une restitution aux habitant.e.s a été organisée en juin 2016. Le rapport de cette phase n’a par contre jamais été finalisé par le prestataire (Aster). Pour apporter une réponse rapide à un besoin important ressorti des ateliers, un peu plus de 80 séances d’alphabétisations ont été organisées par le PAG de 2016 à juin 2019. Des thèmes ou filières d’intérêt ont été identifiés avec les femmes et 6 projets ont émergés de ce travail (aide à la personne, tourisme et artisanat, commerce, agriculture). L’association Fleuve d’hier et d’aujourd’hui a initié en 2017 un projet d’atelier de couture dans lequel sont impliquées 20 femmes qui ont intégré le projet genre et développement. Quatre formations portant successivement sur la création, la gestion d’entreprises, la relation client et les possibilités de financements

ont été organisés en 2019 dans le cadre du projet Sud Guyane Entreprendre (SGE) et suivies par sept femmes. En 2019, le Parc a externalisé l’alphabétisation et s’est rapproché de la CTG pour prendre la relève auprès des femmes dans le suivi et la matérialisation de leur projet, dans le cadre du Dispositif d’appui au développement des Territoires (DADT) ainsi qu’avec l’association les Premières de Guyane. Le PAG poursuit la recherche de partenaires financiers et techniques à travers une plaquette de communication à l’attention des mécènes.



Arbre à problèmes, dans le cadre du Diagnostic Territorial Participatif sensible au Genre (2016)

Cours d'alphabétisation dans les locaux du parc amazonien (2018)



### Moyens humains et financiers engagés sur 3 ans (2017-2019)

	Moyens humains	Moyens financiers
PAG	> 100 hommes.jours	28 500 euros

### Perception des résultats par le Parc, la Mairie et leurs partenaires

Le projet genre et développement reste assez confidentiel. Seuls 30% des répondants l'ont cité, essentiellement des agents du Parc. De fait, le projet est peu visible de la population : il ne touche directement qu'une douzaine de femmes et a fait l'objet de peu de communication.

Ces répondants soulignent l'approche innovante et pertinente de ce projet, au regard du rôle des femmes dans la société aluku. La phase de diagnostic participatif a été vécue comme un temps fort du projet, pour les femmes mais aussi pour les participants extérieurs du Parc et de la mairie. De fait, on peut considérer comme une réussite du projet le fait que plusieurs agents du Parc et de la mairie se soient appropriés cet enjeu et considèrent aujourd'hui, plus de 3 ans après son démarrage, que cette approche genre doit être généralisée dans les démarches à venir sur la commune.

Une idée de départ excellente, une approche vertueuse

Bien qu'il ne s'agisse pas de livrables prévus au départ, les cours d'alphabétisation ont été engagés suite au diagnostic participatif. Il s'agissait de répondre rapidement à une demande exprimée durant les ateliers et de ne pas perdre la dynamique. Les cours permettaient ainsi d'aborder les problèmes de chacune (carte d'identité, carte de séjour...). A l'époque, ces cours d'alphabétisation étaient envisagés comme une étape temporaire avant de trouver les structures relais. Des contacts avaient été pris dès 2016, avec l'association premières de Guyane par exemple, mais ne se sont pas concrétisés sur le temps du projet.

Aujourd'hui, ces cours d'alphabétisation sont perçus comme la principale réalisation du projet, voire la seule visible pour ceux qui sont plus éloignés du projet.

Selon plusieurs répondants, il s'agit déjà d'une réussite, de quelque chose de concret même si ce n'est pas au niveau de ce qui était imaginé au départ. Ces cours répondent à une forte demande des femmes et ont été appréciés d'elles. Entre début 2018 et juin 2019, tous les mercredis, c'est en moyenne 7 à 8 femmes qui ont suivi fidèlement ces ateliers d'alphabétisation.

Adapté à leurs besoins et contraintes, ils ont permis des progrès en français ou en lecture chez certaines femmes, maintenant mieux armées pour leur quotidien (aider les enfants à l'école, lancer une activité...). Ces cours ont également permis de créer une cohésion, un espace d'échange, d'instaurer des liens de confiance avec les participantes et de constituer un petit noyau de femmes qu'on a pu accompagner dans leur projet. Le recrutement d'un prestataire externe de février à juin 2019 pour poursuivre les ateliers alphabétisation n'a pas eu le résultat escompté. De multiples absences du prestataire ont conduit à une démobilité des femmes. Seules celles ayant un projet ont pu être remobilisées à travers les formations à l'entrepreneuriat. Ces formations ont été appréciées et ont été un facteur de maintien de la mobilisation du petit noyau de femmes. Elles sont un coup de pouce pour lancer des activités, même si elles ont pu faire peur, face à la complexité des démarches à engager.

Certains répondants questionnent néanmoins le bien-fondé d'une telle action portée par le Parc. Est-ce le rôle d'un Parc national de donner des cours de français ? Accompagner la mise en place de ces cours peut se concevoir, mais le fait que les cours aient été donnés en régie interroge, tant par rapport aux compétences d'un Parc que par rapport aux moyens consacrés pour un très petit groupe de bénéficiaires. Par ailleurs, si les réalisations du projet sont reconnues, elles ne sont pas au niveau de l'ambition initiale du projet. Notamment, aucun projet pilote n'a pu être mis en œuvre sur le temps du projet.

## Facteurs de contrainte et de facilitation

Facteurs de facilitations :

- La mise en place des formations à l'entrepreneuriat, dans le cadre du projet Sud Guyane Entreprendre, est arrivée à point nommé dans la mise en œuvre du projet genre et développement
- Le déploiement d'une ADE (agent de développement économique) et d'un ADL (Agent de développement local) par la CTG dans le cadre du DADT, a également permis d'envisager un relai et une poursuite de l'accompagnement des femmes au-delà du projet, même si l'approche genre n'est plus mise en avant.

Facteurs de contraintes :

- le changement de personne sur le poste de chargé de développement a entraîné une interruption du projet de près de 6 mois (arrêt de quasi un an des cours d'alphabétisation) et une démotivation des femmes. Près de la moitié des femmes ont quitté le projet à cette période, même si d'autres l'ont rejoint ensuite. Le turn over a été d'autant plus difficile à gérer que le projet était fortement personifié par l'ancienne chargée de développement, qui avait l'expérience de ce type de démarche et avait développé des compétences spécifiques sur ces questions de genre.
- le prestataire du diagnostic, Aster, n'a jamais remis son rapport final, ce qui n'a pas facilité le relai sur le poste et a amputé le projet de plusieurs actions concrètes.
- les femmes étaient davantage motivées par les cours d'alphabétisation que par le développement de projets économiques. Par ailleurs, les femmes ont une approche individuelle, chacune a son projet et ne souhaite pas forcément s'inscrire dans une dynamique collective, avec des rivalités et concurrences potentielles entre personnes.
- l'accès aux financements reste un frein important pour permettre aux femmes de développer des activités.
- cette approche novatrice par le genre a pu faire face à des blocages culturels, y compris de certains agents.

## Perspectives

A travers ce projet, le Parc a réussi à mobiliser et à accompagner un petit noyau de femmes dans leur projet de développement d'activités, sans aboutir néanmoins à la réalisation de ces projets. La fin du projet risque d'interrompre cette dynamique fragile, déjà mise à mal à plusieurs reprises sur la durée du projet.

Afin de poursuivre ce travail, voire de l'étendre à de nouvelles demandeuses, la mise en place d'un réseau efficace au service du développement du territoire doit être confortée (CTG, premières de Guyane...). Le PAG et la mairie peuvent jouer un rôle de facilitation et de lobbying dans cette mise en place. Par ailleurs, la perspective de la création d'une Coopérative d'Activités et d'Emploi, à l'initiative du Parc, a été accueillie favorablement par les femmes. Il faudra néanmoins plusieurs mois, voire plusieurs années, avant que cette coopérative soit opérationnelle.

Enfin, le projet aura proposé une nouvelle approche des projets de développement à Papaïchton, en rappelant le rôle essentiel joué par les femmes sur la commune. Même si le projet ne devait pas perdurer dans la future convention, il sera important de conserver ce regard dans les prochains projets mis en place.

Le rôle de la femme sur un territoire comme celui de Papaïchton est essentiel (je pense à la structure matrilinéaire de la société boni), bien que pas nécessairement mis en évidence de façon explicite. A ce titre, je trouverais judicieux de s'appuyer sur elles, leurs connaissances, expériences, sens des responsabilités et implication. Elles me paraissent être une des clés de la réussite des projets, leur adhésion est cruciale.



## Bilan de projet : Gestion des ressources et des espaces forestiers

### Rappel des objectifs fixés

Gérer durablement et de manière concertée les forêts publiques en conciliant les multiples usages :

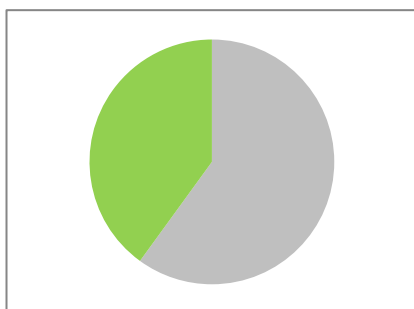
- Construire avec l'ONF un plan de gestion multi-usages impliquant les élus, autorités coutumières et usagers, en cohérence avec le Plan Local d'Urbanisme de la commune.
- Etablir un diagnostic partagé des usages forestiers et des modes de gestion, dans la perspective de mise en place d'outils innovants de gestion des ressources et espaces forestiers

### Chiffres clés sur la période 2017-2019

- Un plan de gestion en cours
- 3 ateliers organisés en 2019 sur les usages de la forêt

### Etat des différents livrables prévus

Livrables prévus à la convention	Bilan
Une note méthodologique sur la constitution et le fonctionnement du comité de pilotage	Réalisé en partie
Une note méthodologique sur les modes d'élaboration du diagnostic des usages	Non réalisé
Une synthèse du diagnostic des usages forestiers et modes de gestion	Non réalisé
Un document de gestion multi-usage d'un espace forestier	Réalisé en partie
Un document d'orientation de modes de gestion des ressources et espaces forestiers	Non réalisé



L'objectif de ce projet était la mise en place d'un plan de gestion forestier pour permettre le développement d'une filière forestière locale. Il s'agissait aussi d'intégrer une approche innovante, en tenant compte de la gestion multi-usages de la forêt par les habitants. Il avait été choisi de commencer par la commune de Maripa-Soula et de poursuivre à Papaïchton. Néanmoins, en 2017, suite à la demande du Préfet, l'ONF a donné la priorité à la mise en place de DRA (directives régionales d'aménagement) sur le Sud de la Guyane. Le PAG s'est positionné en appui à l'ONF sur la partie méthodologique (animation de la discussion avec les capitaines, élus, acteurs locaux...). La démarche a été présentée aux élus sans qu'un comité de pilotage ait formellement été mis en place, même si l'ONF a esquissé un travail sur la gouvernance et le mode de consultation locale. Aujourd'hui, il s'agit de finaliser les DRA et de travailler à la coordination entre les

futurs plans de gestion forestier et plan local d'urbanisme. Parallèlement à cette démarche avec l'ONF, le Parc amazonien a engagé un travail sur la prise en compte des modes de gestion de la forêt par les populations et a sollicité un appui financier du FEDER pour pouvoir le déployer. Ce travail n'a pas pu être mené à bien sur le temps de la convention par manque de moyens. Il a du attendre la réception des financements et le démarrage du projet en 2019.

## Moyens humains et financiers engagés sur 3 ans (2017-2019)

	Moyens humains	Moyens financiers
PAG	20 hommes.jours	
Mairie	?	

### Perception des résultats par le Parc, la Mairie et leurs partenaires

Le projet reste très peu connu des personnes rencontrées dans le cadre de l'évaluation. Ce projet est peu visible, sauf pour ceux qui y sont directement impliqués. Seulement 5 avis ont été rendus, avec des perceptions disparates selon les répondants.

Il semble que ce projet ait été peu attendu par la mairie au départ. Aujourd'hui, le plan de gestion forestier ne fait pas partie de ses priorités. La commune privilégie la démarche de Plan Local d'Urbanisme (PLU), qui a vocation à définir le projet du territoire. Elle souhaite que le plan de gestion ne contraigne pas le PLU et même que le PLU soit le cadre de travail pour le plan de gestion, par exemple pour la délimitation des zones dédiées aux abattis.

Les chefs coutumiers avaient apprécié l'approche initiale du projet, qui visait à intégrer les usages actuels de la forêt. Les échanges avec l'ONF n'ont pas répondu à cette attente d'une gouvernance partagée. Les habitants ont maintenant mieux compris le rôle de l'ONF et l'écart qu'il peut y avoir avec leurs pratiques. Ce projet aura permis d'initier un échange entre l'ONF, les représentants d'usagers et les chefs coutumiers

Un représentant d'habitant à propos de l'ONF : « On ne se fait pas encore confiance, mais maintenant on peut communiquer »

### Facteurs de contrainte et de facilitation

Bien que retenu comme d'un des 7 projets prioritaires à mettre en œuvre par le Parc et la Mairie, ni la commune ni le Parc n'ont véritablement eu la main sur sa mise en œuvre. C'est l'ONF qui donne le rythme

Le cadre d'intervention de l'ONF et du PAG n'était pas stabilisé au moment de la rédaction de la convention. Le sujet avait été identifié comme important par le PAG à l'époque mais il n'était pas encore saisi localement : le problème n'était pas partagé et le Parc n'était pas attendu. Par ailleurs, le Parc ne disposait pas de moyens suffisants pour avancer sur ces questions.

Le rôle de médiation du Parc, du fait de son implantation et de sa connaissance du territoire, a pu faciliter les échanges entre l'ONF et les représentants d'usagers. Mais le manque de présence de l'ONF sur ces territoires reste un frein à l'avancement du plan de gestion. La cohabitation entre droit commun et droit coutumier ajoute à la complexité de ce projet et ouvre la porte à des conflits potentiels futurs sur le foncier.

### Perspectives

La non réalisation des livrables ne signifie pas que l'enjeu n'est pas là. Les besoins sont maintenant plus clairs et les bases de la communication posées. Le contexte est plus favorable pour pouvoir avancer sur ce sujet, avec la prochaine adoption des Directives Régionales d'Aménagement, l'articulation entre PLU et plan de gestion forestier et la mise en place du projet de gestion des ressources naturelles Terra Maka'Andi, avec des moyens dédiés (équipe de médiateurs). Reste à bien articuler ces différentes démarches.



## Bilan de projet : implication des scolaires dans certains programmes scientifiques du Parc amazonien

### Rappel des objectifs fixés

Faciliter l'orientation des élèves dans leur parcours scolaire et professionnel en les sensibilisant aux métiers et démarches scientifiques dans le cadre des programmes scientifiques du PAG et de ses partenaires.

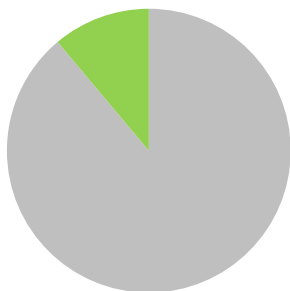
- Sensibiliser les scolaires aux filières professionnelles scientifiques en leur offrant des temps de rencontres privilégiés avec le monde de la recherche
- Amener le jeune public à mieux comprendre la science, ses enjeux, et les intérêts pour le territoire en impliquant les scolaires dans les programmes et démarches scientifiques en cours
- Vulgariser et restituer les travaux scientifiques menés dans le PAG auprès des scolaires dans le cadre de programmes pédagogiques adaptés.

### Chiffres clés sur la période 2017-2019

- 1 intervention au forum des métiers au collège en 2017 (10 ans du Parc)
- 1 intervention de scientifiques en classe (institut Pasteur)
- Hors projet : 20 animations en EEDD, dont 13 sur la nature, pour près de 400 élèves
- Hors projet : 6 projets financés en EEDD pour 15 000 euros d'aide du Parc amazonien

### Etat des différents livrables prévus

Livrables prévus à la convention	Bilan
Rencontres sur le territoire avec le monde scientifique et de la recherche et les scolaires organisées et mises en œuvre	Réalisé en partie
Voyage d'études du collège pour visiter et rencontrer des professionnels	Non réalisé
Entretiens de professionnels par des collégiens et supports sur les métiers scientifiques créés	
Collégiens de Papaïchton impliqués dans le programme pêche.	
Ecoliers de Loka impliqués dans le programme pêche.	
Ecoliers de Loka impliqués dans le suivi entomologique de la commune.	
Un support de vulgarisation et de présentation du programme pêche réalisé par les collégiens et écoliers ayant été impliqués dans le programme.	
Un livret sur les poissons du Maroni réalisé par les écoliers impliqués dans le programme.	
Une journée « Faites/Fête des scientifiques » organisée	



Malgré quelques tentatives (réunions avec le collège, partenariat avec un entomologiste à Loka, sollicitation de la canopée des sciences...), le projet n'a jamais vraiment démarré. Le Parc amazonien n'a pas réussi à mobiliser les ressources en interne pour conduire ce projet tel qu'il était prévu. C'est pourquoi en février 2018, le Parc et la Mairie ont décidé de suspendre cette action. Quelques opportunités ont néanmoins été saisies. Ainsi, la responsable scientifique du PAG est venue présenter les métiers des sciences lors du forum des métiers au collège en 2017. L'institut Pasteur est intervenu en classe sur les phlébotomes. A noter qu'en dehors de ce projet, le Parc a réalisé une vingtaine d'animations en éducation à l'environnement dans les classes de Papaïchton, notamment sur la faune de Guyane.

Intervention en classe de Florenski Lobi, VSC du PAG (2019)



Projet de l'école de Loka soutenu par le PAG

### Moyens humains et financiers engagés sur 3 ans (2016-2019)

	Moyens humains	Moyens financiers
PAG	10 hommes.jours	

### Perception des résultats par le Parc, la Mairie et leurs partenaires

L'idée du projet est née en 2015 du correspondant technique de la Mairie. Cette proposition a été accueillie très positivement par le Parc, qui y voyait la reconnaissance de l'un de ses cœurs de métier. Par la suite, il y a eu plusieurs tentatives pour lancer le projet mais quasi aucune réalisation au final. C'est donc un sentiment de regret qui domine aujourd'hui face à l'absence de résultats pour un projet qui aurait pu être emblématique.

### Facteurs de contrainte et de facilitation

Lors de la proposition du projet en 2015, le contexte était particulièrement favorable : les programmes pêche et chasse étaient engagés et susceptibles de fournir la matière scientifique nécessaire, des moyens d'animation étaient envisagés à travers le recrutement de VSC, la Mairie était demandeuse et le collège très favorable à ce partenariat.

Pourtant, dès août 2016, une note interne au Parc proposait de mettre en suspens ce projet (parmi d'autres), devant son absence de commencement et parce que la Mairie, à cette période, ne semblait plus favorable à la signature de la convention d'application. La convention a finalement été signée en novembre 2016, impliquant la réactivation de fait du projet. Pourtant, un peu plus d'un an plus tard, le comité de pilotage de février 2018 actait sa mise en suspens. A partir de cette date, le projet est sorti du système de suivi interne du Parc. Il n'a pas fait l'objet d'une analyse partagée des causes de sa non réalisation, jusqu'au bilan de la convention d'application.

Des échanges avec les personnes interrogées, plusieurs facteurs sont évoqués pour expliquer l'absence de réalisation du projet :

Un problème de pilotage du projet : faute de disponibilité des agents locaux à cette période (chargée de développement, chargé de biodiversité de la délégation), il a été choisi de confier le pilotage de ce projet à la responsable scientifique du Parc. Or, la responsable scientifique avait déjà ses missions et priorités (mise en place des programmes scientifiques notamment) et n'a pas réussi à dégager le temps nécessaire à ce nouveau projet. On peut aussi interroger le choix d'un pilotage depuis le siège du Parc pour ce type de projet à ancrage territorial fort.



### Un manque de coordination interne au Parc :

- Manque de coordination entre missions scientifique et missions d'EEDD du Parc. La production scientifique alimente finalement peu les outils EEDD déployés par le Parc sur le terrain.
- Manque de coordination siège – délégation sur ces sujets. L'antenne de Papaïchton a eu le sentiment de ne pas être toujours associée à la venue des scientifiques.

Par ailleurs, il semblerait que certaines missions scientifiques (protocole de suivi de la faune) aient été annulées du fait d'une priorité donnée à la lutte contre l'orpaillage illégal.

Une absence de processus correctif au sein du Parc : devant le constat d'une absence de réalisation début 2018, la direction du Parc semble avoir très vite acté la suspension de fait du projet. A notre connaissance, il n'y pas eu de tentative interne au Parc pour analyser le blocage et y trouver une solution (retrait de missions de la responsable scientifique pour lui permettre d'investir ce projet, changement de pilotage, amélioration de la coordination interne, etc...).

Un manque d'implication des partenaires scientifiques : si le collège et les écoles de Papaïchton sont très demandeurs de partenariat, les partenaires scientifiques sont plus difficiles à mobiliser sur ces actions de sensibilisation et de vulgarisation. Sur ce projet, malgré de premiers échanges positifs, l'entomologue s'est désisté. La Canopée des sciences, également sollicitée, n'a quant à elle jamais adhéré au projet.

## *Perspectives*

Faute de mobilisation et d'organisation, le Parc amazonien ne s'est pas saisi de ce projet pourtant au cœur de ses missions. Néanmoins, les perspectives apparaissent favorables pour reprendre la démarche sur de bonnes bases à partir de 2020, à travers :

- Le lancement d'un Atlas de la Biodiversité Communale, avec une contribution financière attendue de l'OFB de 230 000 euros ;
- Le recrutement d'un second moniteur forestier du PAG basé à Papaïchton, pour assurer le pilotage de ce projet, avec l'appui possible de VSC du Parc et de la Mairie
- Le recrutement d'une chargée de mission EEDD à plein temps à l'échelle du PAG, basée à Maripa-Soula, qui pourra faciliter à l'avenir le lien entre approche scientifique et transmission aux scolaires

Il serait également important de prévoir :

- Du temps dédié en appui au futur pilote de l'Atlas de la Biodiversité Communale de la part du service Patrimoine Naturel et Culturel, et notamment du ou de la responsable scientifique,
- Un budget médiation à intégrer sur les autres projets scientifiques qui auront lieu sur la commune

## Bilan de projet : Valorisation des abattis Cottica et préfiguration de la démarche de labellisation

### Rappel des objectifs fixés

Initier la mise en valeur du site et accompagner sa labellisation

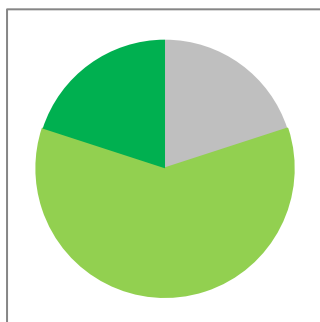
- Engager une valorisation du site des abattis permettant de dynamiser le tourisme et l'accès des visiteurs
- Etudier la faisabilité d'une labellisation du site

### Chiffres clés sur la période 2017-2019

- Un dossier de demande d'aide déposé à l'appel à manifestation d'intérêt « Hébergements touristiques et zone de bivouac » de la CTG (FEDER).
- 4 à 6 missions par an de lutte contre l'orpaillage illégal jusqu'en 2018
- Un film de valorisation du site réalisé
- Une exposition en cours de montage

### Etat des différents livrables prévus

Livrables prévus à la convention	Bilan
Un dossier déposé auprès de l'appel à projet de la CTG	Réalisé
Un programme de veille patrimoniale mis en œuvre	Réalisé
Une étude de faisabilité sur les opportunités de labellisation réalisée et restituée	Réalisé
Une exposition de valorisation du site pour l'office de tourisme créée	Réalisé en partie
Un document sur les pistes de valorisation élaboré	Non réalisé
Des formations accueil de groupe, guidage et accueil de site sont organisées	Non réalisé



Le projet est organisé autour de trois grands axes : un volet infrastructures pour l'aménagement de sites d'accueil du public, un volet filière visant à accompagner les acteurs économiques locaux dans leurs projets d'hébergement, de transport, de guidage..., et un volet valorisation et promotion du site. En termes de réalisation, le volet infrastructure a conduit à la rédaction et au dépôt d'un dossier de demande d'aide au FEDER, en instruction depuis près de deux ans et non notifié à ce jour. Sur le second volet, une douzaine d'acteurs locaux ont été réunis autour du projet mais sans suite concrète donnée à ce jour. Le Parc a initié une démarche pour l'organisation en régie de formation guidage, sans avancées significatives depuis fin 2018. Le volet valorisation est par contre bien engagé. Un film de promotion du site a été réalisé, même s'il n'est pas encore valorisé. L'exposition est au stade de conception. Les artisans sont identifiés, les financements acquis. Il est envisagé de passer commande début 2020. Les possibilités de labellisation ont été présentées en septembre

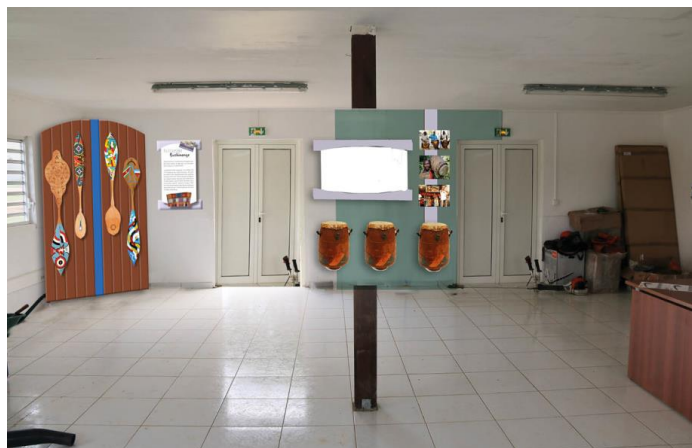
2019 aux élus. Le label « ville d'art et d'histoire » est privilégié et sera à approfondir après les élections municipales. La DAC a été approchée en ce sens et converge vers cette proposition. Le travail sur la valorisation touristique du site doit maintenant se poursuivre avec la CCOG et l'OTOG, qui a repris cette compétence suite à la loi Notre. Concernant le volet de lutte contre l'orpaillage illégal 4 à 6 missions par an (fluviales, terrestres et héliportées) ont été réalisées sur le secteur des Abattis Cottica. En 2019, ces missions ont diminué en raison du déplacement des sites d'orpaillage vers d'autres territoires de la commune.

Extrait du film de promotion des abattis cottica



Photomontage d'un projet de carbet de restauration à Gaan Chton – atelier Jade architecte paysagiste (2018)

Image de synthèse du projet d'exposition (2019)



### Moyens humains et financiers engagés sur 3 ans (2017-2019)

	Moyens humains	Moyens financiers
PAG	359 hommes.jours (dont 109 sur la LCOI)	12 500 euros
Mairie	?	39 500 euros + 85 000 prévisionnel
CNES-CTG		68000 euros prévisionnel
FEDER		186 000 euros prévisionnel

### Perception des résultats par le Parc, la Mairie et leurs partenaires

Le projet sur les abattis cottica est cité spontanément par la moitié des répondants. Il est donc assez connu. Par contre, les avis sont partagés, tant sur les fondements du projet que sur les résultats obtenus.

L'intérêt du projet est plutôt bien partagé par les élus et les habitants. En tant que premier site classé de Guyane, le site est motif de fierté. Il a une valeur patrimoniale, qu'on veut

Un projet que je vais défendre !

C'est bien pour les touristes et aussi pour que la communauté aille passer le week-end

« transmettre aux enfants ». C'est un endroit agréable, calme, que les habitants aiment fréquenter pour la pêche, les pique-niques... Le projet de la mairie est donc perçu à la fois comme un atout pour le tourisme, qui va permettre de valoriser ce site, mais aussi comme une amélioration du cadre de vie pour la population.

Cette double vocation du projet, facteur d'adhésion pour certain, est plutôt source d'inquiétude pour d'autres. Pour ces derniers, certaines questions ne sont pas suffisamment anticipées. Le fait qu'un système de paiement ait été mis en place par l'actuel gardien / propriétaire des carbets de Gaan Chton interroge. Le site aménagé par la commune sera-t-il payant ? Les habitants pourront-ils y accéder librement et gratuitement comme ils le font aujourd'hui ? Comment le site sera-t-il géré une fois les infrastructures mises en place, pour les touristes mais aussi pour les habitants qui vont déjà là-bas ?

Développer le tourisme d'accord mais avec des conditions. Il faut des bons gérants.

Les habitants ont l'habitude d'y aller sans prévenir, parfois nombreux, surtout en saison sèche. C'est aussi une zone de chasse pour les brokodés. Les carbets seront-ils ouverts aux habitants ? Comment se passera la cohabitation entre touristes et chasseurs ?

Par ailleurs, les deux publics sauront-ils cohabiter ? Est-ce que cela ne risque pas d'augmenter la pression sur le milieu naturel, par exemple par rapport aux déchets ? Comment sont dimensionnées les infrastructures, comment les touristes seront-ils encadrés ? L'existence de sites sacrés sur la montagne Cottica a été évoquée une fois.

En termes de réalisation, les personnes interrogées citent en premier lieu l'absence de réalisations visibles : « c'est toujours en attente ». Ceux qui connaissent le dossier évoquent le travail déjà engagé, le dossier déposé, sans toujours comprendre pourquoi la démarche est bloquée. Les attentes sont importantes sur le volet valorisation, le seul à avoir avancé, avec l'espoir qu'il redonne une impulsion à ce projet. L'exposition est attendue avec impatience et perçue comme en bonne voie. Sa future visibilité, le fait qu'elle emploie des artisans locaux, sont autant de facteurs positifs.

## Facteurs de contrainte et de facilitation

- L'enclavement et l'éloignement du site. Elle limite l'accessibilité pour les touristes. Elle implique également des coûts importants pour l'aménagement et la gestion du site (par exemple pour le ramassage des déchets)
- la présence de la frontière. Les discussions en cours sur le tracé de la frontière sont facteurs d'incertitude pour l'implantation des aménagements. La politique du Suriname sur l'orpaillage est également un frein au développement touristique sur le fleuve.
- la dégradation de l'environnement et en particulier la pollution de l'eau, du fait de l'orpaillage et des déchets, sont perçus comme un frein au développement du tourisme.
- le niveau d'ambition du projet par rapport à l'aléa et aux moyens disponibles. Notamment, le fait d'aller sur deux sites (Gaan Chton et Linse Dede) fait débat. L'échelle du projet, qui dépasse les limites communales et s'inscrit sur l'ensemble du territoire du Maroni, est également source de complexité.
- la durée de l'instruction du pôle des affaires européennes de la CTG, la dépendance du projet à ce financement extérieur,
- la loi Notre et le transfert de compétences à la CCOG, qui n'est pas toujours bien compris et mis en œuvre. Elle ajoute un acteur dans la mise en œuvre du projet et ajoute donc en complexité. La CCOG est perçue comme trop éloignée et suscite la crainte que le territoire communal soit perdant dans les arbitrages de l'intercommunalité.
- Des difficultés de coordination / communication entre acteurs (Mairie, Parc, CCOG, CTG, ONF).
- Côté Parc, des faiblesses de coordination interne pour accompagner efficacement la Mairie dans son rôle de pilote, alors que le projet impliquait l'intervention de nombreux agents et services (LCOI, patrimoine culturel, tourisme, développement, communication...). De fait, beaucoup de personnes sont intervenues mais sans aller toujours au bout des actions.
- Malgré ces difficultés organisationnelles, l'exposition donne un bel exemple de synergie entre intervenants. Ces réussites permettent de maintenir les bases d'une bonne relation entre acteurs.

## Perspectives

Le projet a vocation à se poursuivre dans le cadre de la future convention. Néanmoins, le renouvellement de la convention peut être l'occasion de repenser un programme d'action plus réaliste, face à un niveau d'incertitude élevé, et qui soit moins dépendant des réalisations physiques. Il s'agira également de bien reposer le rôle de chacun, entre partenaires, mais aussi en interne aux structures, et si besoin de lever les éventuels désaccords sur la stratégie à adopter.

Par ailleurs, le projet gagnera à être intégré dans la réflexion plus globale de la stratégie tourisme de la commune et ses différentes composantes : aménagements, label, mise en tourisme, communication...

# ANNEXES

## Annexe I - Personnes interrogées durant l'évaluation

Personne interrogée	Fonction et structure	Date
<b>Pilotes de projet</b>		
Fanny Rives + Clarisse Maréchal	Pilotes des projets patrimoine bâti et gestion forestière	14/11/19 et 18/11
Angel's Nangwa-Kwetchou	Pilote des projets sentier la source, genre et développement, huile de Maripa	18/11 et 19/11
Raphaëlle Rinaldo	Pilote du projet implication des scolaires dans les programmes scientifiques	13/11/19
<b>Membres des équipes projet PAG</b>		
Céline Frémaux	Membre équipe projet patrimoine bâti	21/11
Loïc Massué	Co-pilote du projet abattis cottica jusqu'à mi-2019, membre du projet patrimoine bâti	8/11/19
Réunion équipe PPI : Hervé Tolinga, Angel's Nangwa-Kwetchou, Touine Kouata, Daniel Bagadi, Félix Souena, Therbry Koukouman	Présenter la démarche, recueillir les avis	Entretien groupé 19/11/19
Service COM : Stéphanie Bouillaguet, Jean-Maurice Montoute et Géraldine Jaffrelot	Contribution aux projets sentier la source, abattis cottica, genre et développement	Entretien groupé 14/11
Denis Lenganey	Responsable LCOI	12/11 à compléter
Juliette Frossard	Ancienne chargée de développement à l'antenne de PPI	15/11
Sarah Ayangma	Membre équipe projet huile de Maripa	8/11/19
<b>Encadrement PAG</b>		
Krystel Corsagni	Cheffe DTM	23/11
Fanny Faivre d'Arcier	Responsable développement DTM	20/11
Gilles Farny	Ancien chef DTM	13 /11
Hervé Tolinga	Responsable antenne PPI	19/11
Matthieu Descombes	Chef du service Développement Durable et pilote du projet Abattis Cottica à partir de mi-2019	14/11/19
Arnaud Anselin et Pascal Vardon	Direction	8/11/19
<b>Mairie</b>		
Fabien Pons-Moreau	Chef SDUF et ancien responsable développement DTM	20/11
Meryl Martin	Ancien chef de service mairie A participé à la rédaction des fiches projet	15/11
Jules Deie	Maire	Non disponible
Michel Joachim	Ancien chef du service technique (abattis cottica, patrimoine bâti). Aujourd'hui chargé d'urbanisme.	21/11
Fernand Akatia	Service technique de la mairie – travaille sur patrimoine bâti (commande...)	20/11
Gilles Christian Songwag Kamsu		Annulé
Jean-René Saïbou	Chef du service technique (patrimoine) – récemment en poste	21/11
Touine Kouata	Elu –agent développement PAG	19/11
Mme Antoinette Ayinyin	Elu	Non disponible
Mme Joyce Telon	Elu – Leader projet genre et développement	Non disponible
Mr Stivy Caneval	Elu	22/11
Mr Amission Momou	Elu	22/11
<b>Entretiens partenaires des projets</b>		
Michel Verrot	DAC – projet patrimoine bâti	Non disponible
Aurélie Cuvelier, Julie Vasseur	ONF – projet gestion forestière NB : entretien en présence de Clarisse	14/11/19
Vincent Danigo	Audeg – projet gestion forestière et patrimoine bâti + lien au PLU NB : entretien en présence de Clarisse Maréchal	12/11/19
M. BONI MPEMBA	Principal du collège – projet sentier la source	21/11
<b>Acteurs de Papaïchton</b>		
Boussoussa Chimili	Chef coutumier, membre du CA en tant que représentant de l'autorité coutumière	Annulé
Djani Demoi	Chef coutumier, membre du CA et du CVL en tant que représentant des chasseurs NB : Traduction Touine Kouata	20/11
Theo Bala	Capitaine d'Assissi, membre du CVL et représentant des habitants de Loca et ses écarts, responsable des services –techniques de Loca	22/11
Mirtho Comambo	Membre du CVL, représentant des habitants du Bourg de Papaïchton,	22/11
Consuela et Imelda	Femmes du projet genre et développement	Entretien groupé 19/11
Madame Bagadi	Enseignante – sentier la source	annulé
Carlos Adaoudé	Membre du CVL en tant que représentant des artisans	22/11

## Annexe II– Questionnaire de l'évaluation

1. Quels étaient le contexte et les attentes du PAG sur Papaïchton lors de la rédaction de la première convention, en 2015 ?
2. Ces éléments de contextes ont-ils évolués ou changés depuis ?
3. Quelles ont été les réalisations (les choses qui ont été faites) et les résultats (les choses obtenues) les plus marquants de la convention 2016-2020 ? comment les analysez vous ?
4. Quelles ont été les choses qui n'ont pas été réalisées ? comment l'analysez vous ?
5. Quels ont été les facteurs internes et externes ayant permis ou freiné la mise en œuvre des actions ?
6. Comment qualifieriez-vous la qualité du partenariat et des rapports avec la commune, signataire de la convention ? avec les autres acteurs impliqués dans la mise en œuvre des actions ?
7. Par rapport à la situation antérieure, qu'est-ce que la convention a apporté ? Qu'a-t-elle amélioré dans la programmation et la mise en œuvre des actions ? Dans le partenariat avec la commune ? Dans le partenariat avec les autres acteurs ?
8. Quel est votre avis sur le format de la convention d'application 2016-2020 ? Comment cela pourrait-il être amélioré ?
9. Quelles leçons sont à retenir pour la suite ? Quelles sont les perspectives ?

Annexe III : Synthèse des avis donnés dans le cadre des entretiens de l'évaluation

		Réhabilitation du patrimoine bâti de Loka et Bonville	Création d'un atelier de production d'huile de Maripa	Sentier la Source et élaboration d'une proposition d'autres données sur la commune	Utiliser l'approche genre et développement comme levier de développement	Gestion forestière et espaces forestiers	Implication des scolaires dans certains programmes scientifiques	Valorisation des abatis cortica et labellisation	Diagnostic et plan stratégique artisanal	Sensibilisation, réduction, traitement et valorisation des déchets	Diagnostic et stratégie de développement et d'animation culturelle	Territoire à énergie positive	Hors convention	Critères	Atout	Frein	
PAG1 et PAG2	PAG et ex-PAG	1	-1	1	-1	-1	-1	0						réalisation concrète et visible travail partenarial ancrage dans la culture locale originalité	mobilisation du parc et des partenaires	Chantiers sur lesquels on n'a pas la main (gestion forestière) formation des équipes mairie (patrimoine bâti) Frein administratif (PAE, Deal) et capacités de lobbying pour faire bouger Absence de dynamique endogène - cf Huile de Maripa "projet inventé par le Parc" Niveau d'ambition des projets Légitimité du parc sur certains sujets Multiple casquette des agents PAG	
PAG3			-1													absence de dynamique endogène : "association fictive"	
PAG4		0		1				-1					Audit handicap Guide recommandations du visiteur	exemplaire en EEDD et implication du collège	forte implication du PAG sur sentier la Source : chargé de projet, agents entretien implication collège qualité des prestataires (artisans, illustrateurs...)	Délais d'instruction du PAE Enclavement du site Manque d'ingénierie communale Conflits d'usage potentiels et modalité de gestion	
PAG5			-1	1	1		-1	0			-1	-1			Implication du collège Projets structurant (genre et développement)		Des pilotes n'ont pas investi leurs projets Des projets pas assez concrets Ambition trop forte Turn over des agents PAG Manque d'appropriation des bénéficiaires Problème de méthode : pré-requis des projets
PAG6		1						-1						IKA Programme pêche Ateliers gouvernance chasse Forum des métiers lors des 10 ans du Parc			Pilotage depuis le siège impossible Manque de temps et isolement du pilote Désistement de partenaires (entomologues, Canopé des sciences...)
PAG7		0		1		0	-1	1	-1					Projets d'aménagement de la mairie (jetées mortuaires, berges, office de tourisme...) Mise en place d'une régie de territoire Emergence d'associations			Projets trop incamés par une seule personne pas forcément partagés / poussés par les élus Dépendance à un partenaire (ONF) Problème d'organisation interne (PAG et mairie) sur des projets complexes : turn over, dysfonctionnements Projets multi-partenaires cumulant trop de perceptions et d'objectifs différents, voire divergents (entre partenaires voire même en interne aux équipes)
PAG8, PAG9, PAG10		0	-1	1	-1			1						Evénements (10 ans du parc, fête de la gastronomie, 50 ans de la commune...) Travail avec fleuve d'hier et d'aujourd'hui (films sur les contes, sur la cuisine) Programme pêche	Missions dans le rôle d'un parc national	Bonnes relations siège - délégation sur le volet COM (dans les deux sens) Facilité de travail avec les élus plus abordables	
PAG11		1	-1	1	-1		-1				-1			Contribution à la vie locale (événements, fêtes), relations de proximité	Réalisation concrète, caractère emblématique Avancement du travail en commun et retour d'expérience		Décalage du dialogue PAG-Mairie au départ même si progressivement résorbé Projets surdimensionnés par rapport aux moyens Turn over et influence énorme du profil des agents Interculturalité
PAG12		1	-1	1	1	1	-1	1			-1		-1	concret, visible réappropriation par les élèves, implication des habitants, appropriation des élus / des chefs coutumiers : "ça parle à tout le monde" financements obtenus formation des agents de la mairie installation de liens de confiance appropriation de l'enjeu genre par les agents du Parc réponse rapide à une demande (alphabétisation)	rôle de Touine et plus largement équipe de PPI pas de frein de la mairie	Disponibilité du bois Départ de Méryl Frein culturel sur le rôle des femmes, même au sein du parc Non remise du rapport du prestataire adaptation aux horaires de la population manque d'appropriation et de dynamique collective disponibilité du pilote	
PAG13		1		1	1									accompagnement et structuration des associations SGE	résultats visibles, tangibles		Vouloir passer par un collectif plutôt que par les individus Dépendance à un financement extérieur, à un propriétaire, à un partenaire Pilotage et organisation des équipes projet
PAG14		1	-1	1	1		-1	0						appui aux porteurs de projet et associations EEDD action de l'association fleuve d'hier et d'aujourd'hui	approche innovante risque de ne pas durer bien fondé du projet répond aux missions du Parc et aux attentes de la mairie	implication des équipes	Dysfonctionnement interne et entre partenaires
PAG15			-1	-1	1										adhésion et intérêt de la population implication de la mairie+O37		la complexité, le trop grand nombre de partenaires, les financements extérieurs le manque d'implication des participants, de la mairie, des habitants
PAG16		1		1								-1			Positionnement PAG / mairie étonnant bon accueil des habitants visibilité bonne gestion	Implication SCOM	Mésententes au sein de la mairie Tensions Mairie-PAG
PAG17				1				-1							emblématique des missions d'un Parc		
PAG18, PAG19, PAG20		1	-1	1	1		-1	-1							on voit les problèmes on ne voit pas les résultats		manque association équipe locale sur mission organisée sur la commune propriété / gestion du foncier pour réaliser des projets d'intérêt général compréhension du rôle de la mairie par les habitants les transferts de compétence vers la CCOG, trop lointaine et qui complexifie l'organisation
Part.1		Partenaire	0	0		0								Conserver les coutumes Contenir l'urbanisation Protéger les ressources naturelles Offrir une activité alternative à l'orpaillage illégal	Avancement concret Durabilité des aménagements	volonté des élus de sauvegarder le patrimoine culturel	Urbanisation et conflits d'usages autour des aménagements (sentier la Source, patrimoine bâti)
Part.2 et Part.3						1											PAG comme relai / médiateur / connaissance pour l'ONF
Part.4 et Part.5					1											important pour la vie quotidienne	
Part.6				1										Projet confection de Pangui (collège) Thème de recherche EPI "connais ta culture" Marche PPI-Mapa Projet d'exposition des photos du chantier	appropriation des élèves		Manque de valorisation touristique par la commune
Part.7			0	1				0							micro-projets	dynamisme	



		Rehabilitation du patrimoine bâti de Loka et Bonville	Création d'un atelier de production d'huile de Maripa	Sentier la Source et élaboration d'une proposition d'autres données sur la commune	Utiliser l'approche genre et développement comme levier de développement	Gestion forestière et espaces forestiers	Implication des scolaires dans certains programmes scientifiques	Valorisation des abattis cortica et labellisation	Diagnostic et plan stratégique artisanal	Sensibilisation, réduction, traitement et valorisation des déchets	Diagnostic et stratégie de développement et d'animation culturelle	Territoire à énergie positive	Hors convention	Critères	Atout	Frein		
Mairie 1	Mairie	1	1									-1	programme Leader et microprojets (mise à disposition de petit matériel)	projet emblématique enjeu du travail avec les femmes		méconnaissance, manque d'appropriation et d'expression des élus et plus largement des habitants manque de suivi et départ Méryll		
Mairie 2		1	-1	0				-1	0						Création de postes en mairie	Dysfonctionnements des équipes projet, manque de suivi et de capitalisation (PAG) Surcharge de travail : convention trop ambitieuse, manque de priorité et de vision stratégique Capacités de la mairie trop faibles, manque de stratégie de territoire Mobilisation des habitants Manque d'implication des élus Problème de méthode		
Mairie 3		1												Assainissement, terrain de foot de Loka, local des services techniques (mairie) Appui à la radio de Loka (Parc) Lutte contre l'orpaillage et les déchets, par rapport à l'impact sur le Maroni	garder le patrimoine, valoriser l'histoire avoir des endroits pour la population		L'isolement : tous les projets prévus sur 1 an prennent 2 ou 3 ans	
Mairie 4		0															La capacité de l'exploitant à fournir le bois pour un tel chantier n'a pas suffisamment été évaluée, d'où une anticipation insuffisante du bois à produire par la mairie Turn over des cadres Fonctionnement élus / services techniques Articulation droit français / pratiques traditionnelles Gestion collective / privée	
Mairie 5		1		0										Recherche en eau, carbet mortuaire, carbet de passage, extension réseau électrique (Mairie)	association des habitants utilisation réelle des aménagements par les habitants et les visiteurs question de la gestion des infrastructures et de la conciliation des usages	qualité du partenariat PAG - mairie : volonté commune de faire avancer les choses	complexité liée au nombre d'acteurs manque de budget pour un montage plus simple (prestation) manque de concertation avec les occupants à la création du projet lourdeur du montage administratif contentieux avec le Suriname sur la frontière	
Elu 1	Elus			1														
Elu 2		1	0	1									accompagnement des porteurs		appui de la DAC	adhésion des participants manque de matériaux : exploitant local n'arrive pas à fournir actions non réalisées par la mairie		
Elu 3		1	-1	1										Course d'orientation avec la MFR Marche Maripasoula- Papaïchton Fleuve d'hier et d'aujourd'hui	Visibilité, échanges avec la population Utilité directe pour la population Retombées en terme d'activité locale			
Elu 4		1	-1	0										10 ans du parc appel à projet animations EEDD			Turn over des cadres du parc Complexité d'accès aux financements (y compris du Parc)	
CC-CVL1	Chefs coutumiers et CVL	1	1	1													montrer des choses à la population développer le tourisme créer des lieux pour la population entretenir la tradition	manque de continuité entre mandats des maires manque d'échange avec les chefs coutumiers
CC-CVL2		1		0										goudonnage des routes orpaillage, fleuve, déchets chasse-pêche - respect des modes de vie l'aménagement des sauts du Maroni travail du parc avec les écoles				
CC-CVL3			-1	1										orpaillage Financement d'équipement (Leader) Lieu de détente, crique Amadou	visible, utilisé respect des habitants et des coutumes			
CC-CVL4		1												orpaillage et LCOI presses à canne Formation en agriculture et en restauration Appui aux associations Contribution aux manifestations de la commune	transmission aux enfants visible			
Hab.1	Hab.		-1	1										soutien aux associations	adéquation aux besoins de la population			
Hab.2 à 8		1												contrôle de la chasse				

Echelle de pertinence vis-à-vis des orientations et objectifs de la charte (0 étant nul, 5 étant très pertinent)

Projets prioritaires	Echelle de pertinence					Enjeu 1: Préservation de l'écosystème forestier amazonien et des interactions Homme-Nature			Enjeu 2: Reconnaissance et valorisation de la diversité culturelle et transmission des valeurs, savoirs et savoir-faire			Enjeu 3: Amélioration de la qualité de vie des habitants et développement économique local adapté									
	1	2	3	4	5	OR1-1	OR1-2	OR1-3	OB1-1	OB1-2	OB1-3	OR2-1	OR2-2	OR2-3	OB2-1	OB2-2	OR3-1	OR3-2	OB3-1	OB3-2	
1. Réhabilitation du patrimoine bâti de Loka et Bonville																					
2. Création d'un atelier d'huile de Maripa																					
3. Sentier la Source et élaboration d'une proposition d'autres randonnées sur la commune																					
4. Utiliser l'approche genre et Développement (...)																					
5. Gestion des ressources et des espaces forestiers																					
6. Implication des scolaires dans certains programmes scientifiques																					
7. Valorisation des abattis Cottica et préfiguration de la démarche de																					

Annexe IV - Tableau de contribution des actions prioritaires à la charte du Parc amazonien de Guyane

## Annexe V- Acronymes utilisés dans ce document

ABC	Atlas de la biodiversité communale
CNES	Centre National d'Etudes spatiales
CTG	Collectivité Territoriale de Guyane
CVL	Comité de Vie Locale
CCOG	Communauté de Communes de l'Ouest Guyane
DAC	Direction des Affaires Culturelles
DAAF	Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
DADT	Dispositif d'appui au développement des Territoires
DEAL	Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement du Logement
DRA	Directives Régionales d'Aménagement forestier
DTM	Délégation Territoriale du Maroni (du PAG)
EEDD	Education à l'Environnement et au Développement durable
FEDER	Fonds européen de développement régional
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques
IKA	Indice kilométrique d'abondance
LEADER	Fonds "Liaison entre actions de développement de l'économie rurale"
MFR	Maison Familiale et Rurale
NOTRE	nouvelle organisation territoriale de la République
OFB	Office français de la biodiversité
ONF	Office national des forêts
OTOG	Office de Tourisme de l'Ouest Guyanais
PAG	Parc amazonien de Guyane
PAPA	Plan d'accompagnement du Parc amazonien de Guyane
PLU	Plan Local d'Urbanisme
QE	Question Evaluation
SGE	Sud Guyane Entreprendre
STOC-EPS	Suivi Temporel des Oiseaux Communs – Echantillonnages Ponctuels Simples
TEPOS	Territoire à Energie Positive
VSC	Volontaire en service civique
ZNIEFF	Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique

## Annexe VI- Bibliographie

AUDEG « *Plan Local d'Urbanisme. Diagnostic. Etat initial de l'environnement* ». Octobre 2019.

DAKAN Gaëlle « *Mission de médiation culturelle. Réhabilitation du patrimoine bâti traditionnel de Boniville et Loka* ». Juillet 2014.

DEAL « *Note paysagère sur le projet d'hébergement touristique sur les Abattis Cottica* ». Avril 2018

GRAINE GUYANE « *Accompagnement de l'association des producteurs d'huile de Maripa de Papaïchton pour la dynamisation et la pérennisation des activités associatives* ». Novembre 2018.

MESSAGER Antoine, Parc amazonien de Guyane « *Evaluation interne du projet Huile de Maripa- Phase 1* ». Décembre 2017.

PARC AMAZONIEN DE GUYANE « *Création d'un atelier de production d'huile de Maripa au bourg de Papaïchton. Bilan de la convention PAG-Association des producteurs d'huile de maripa (2014-2016)* ».

PARC AMAZONIEN DE GUYANE « *Sauvegarde du patrimoine architectural traditionnel Aluku de Boniville. Document de synthèse* ». Septembre 2012.

VALLEE-RAITIERE Camille « *Le Parc Amazonien de Guyane, un outil de gestion durable de l'espace forestier et de ses ressources : cas particulier du pays aluku* ». Novembre 2012